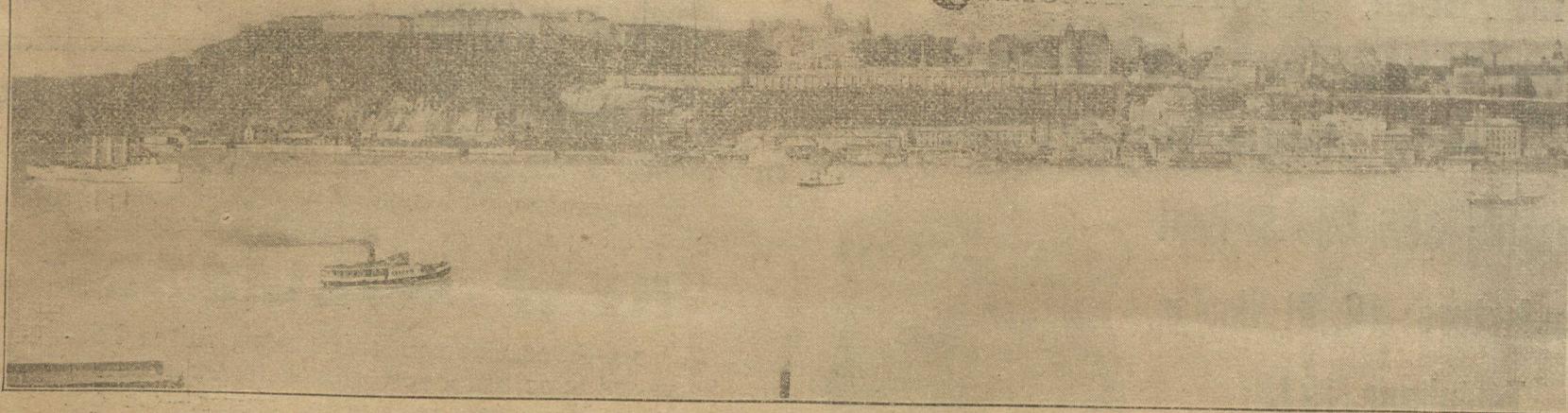


K-249-1

MAGAZINE QUEBEC



MAGAZINE DE FAMILLE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

ALEXANDRE AUBE, Éditeur-Propriétaire.

Bureau et Imprimerie 112-114, RUE ST. PATRICE, QUEBEC.

VOL. I.

QUEBEC, 25 NOVEMBRE, 1909

No 5

SOMMAIRE

ARTICLES

- Notre journal.
- Le coût de la vie.
- Éducation de la jeunesse.
- Le journalisme.
- Les Canadiens qui changent leur nom.
- Réglementation des buvettes.
- Les écoles d'Ontario.
- Les Canadiens-Français en esclavage.
- Le Vieux Québec.
- Nos hommes forts.
- Congrès des Canadiens-Français d'Ontario.
- Nouvelle: l'Armoire.
- Poésie: La nuit des morts.
- Musique: Chanson à la Canadienne.
- Nouvelle: l'Espérance.
- La culture physique chez les enfants.
- Les héroïnes de la Nouvelle-France.

GRAVURES

- Le Château Laurier.
- La Gare du Grand Tronc à Ottawa.
- Travaux du Transcontinental près de la Pointe à Pizeau.
- Portraits des membres du Congrès des Canadiens-français d'Ontario.

INTIMITÉ

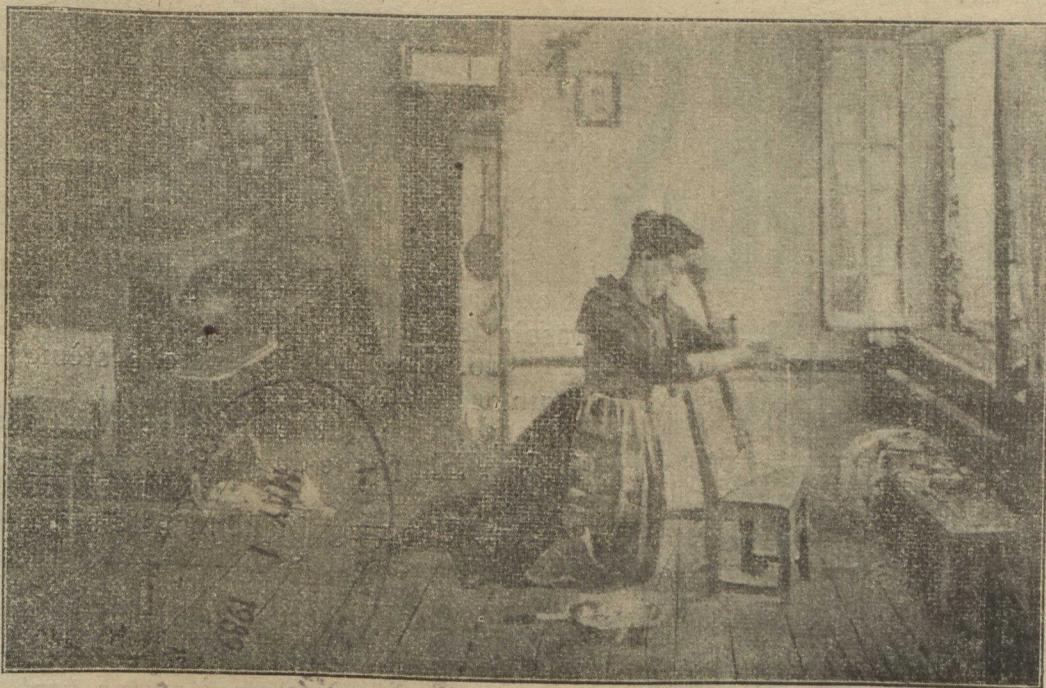
*De leur amour constant ils connaissent les causes
Ils sont presque muets pendant des soirs entiers,
Ils s'entendent des yeux devant les mêmes choses,
Et savent frissonner sous les mêmes pitiés.*

*Les mêmes mots sont rûs sur leurs lèvres décloées
Devant les monts rocheux ou l'ombre des sentiers;
Epanouis ensemble, ils sont pareils aux roses
S'ouvrant le même jour sur deux verts églantiers.*

*Et pourtant c'est pour lui surprise au charme tendre
Que d'être deviné par elle et que d'entendre
La voix lui formuler ce qu'il disait tout bas.*

*Ils pénètrent tous deux leurs arrière-pensées,
Leurs âmes de lumière, en silence exaucées,
Débordent d'éloquence en ne se parlant pas.*

CHARLES GRANDMOUGIN.



LE "SANCTUS" A LA MAISON—Tableau de M. C. Huot, Québec.

J.O. MASSICOTTE

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

Manufacturier de Bagues, Jons,
Chaines, Argenture et Dorure

Magasin: 365 Rue St-Paul

Manufacture: 46, St-Nicolas,

Téléphone 1716.

Jons de mariage fabriqués
à une heure d'avis.

TOUT OUVRAGE GARANTI.



MENAGERES

N'avez-vous jamais calculé ce que vous épargnez en ayant une bonne machine à coudre

"NEW WILLIAMS"

10. Avec cette machine vous faites l'ouvrage avec beaucoup plus de satisfaction.

20. Vous épargnez votre temps.—Ce qui veut dire votre argent.

C. ROBITAILLE

320 Rue St-Joseph, Québec
VENEZ NOUS VOIR

MAISON DE FOURRURES FRANÇAISES EMILE HILPERT

FOURREUR-COUCPEUR

Gros et Detail

SPECIALITE

Manteaux de Fourrures pour Dames et Messieurs

Reparations de tous Genres

52, COTE DU PALAIS,

QUEBEC.

HOTEL BLANCHARD
JOS CLOUTIER, PROP.
Carré Notre-Dame, Québec.
Plan Euripéen & Américain
Chambres et Pensions.

\$1.50 à \$2.50
Chambres 50c à \$2.00
Près du quai de la Cie Richelieu &
Ontario et de tous les terminus.

TELEPHONE 1456
RESTAURANT
DU
POLE NORD
PHILIAS COTE,
Propriétaire.
Vins Liqueurs et Cigares de
première qualité.
16, rue Dalhousie, Québec.

TELEPHONE 2352
VENDOME CAFE
Jcs. R. Gunner, Prop.
"Le rendez-vous du monde chic."
Service Prompt et parfait.
Liqueurs et Cigares de première qualité
Orchestre tous les soirs.
Une visite est sollicitée
12 1/2, Rue St-Joseph, St-Roch.

RESTAURANT
EUROPEEN
TENU PAR
Edouard Demers
Rue St-Jean, No. rue St-Stanislas, 21
QUEBEC
Toujours en mains Huîtres fraîches
en leur saison. Pâtés extra au
Mouton et aux Huîtres et Sandwiches.
Première classe de Vins et Liqueurs
et vieux whiskies.

PRIMES



Désirant augmenter notre circulation, nous donnerons, d'ici au premier janvier 1910 les primes et avantages suivants à tout abonné qui, ayant payé ses arrérages, nous enverra le montant d'un an, ou deux ans d'abonnement, ou un ou deux abonnements séparés pour un an. Tout abonnement doit être payé d'avance, et tout envoi d'argent doit être fait par bon postal ou lettre recommandée à notre adresse telle qu'elle apparaît en tête du journal.

ABONNEMENTS D'UN AN.

10. Pour un abonnement, un rasoir de sûreté "Ever Ready" avec douze lames et appareil pour les repasser. Ce rasoir est aussi bon et fait aussi bien la barbe qu'un rasoir de \$5.00, ou

20. Une montre suisse, système "Roskopf", garantie, boîtier en acier à fusil, "gun metal" ou argent-nickel, ou

30. Une plume fontaine "Waterson" de première qualité, avec support pour la fixer à la poche du gilet.

ABONNEMENTS DE DEUX ANS

1. Une magnifique montre suisse, très élégante, garantie, système "Enigma", boîtier en acier à fusil et cadran doré, ou une montre "Vieil argent", joli patron, très délicate et garantie. Jolie montre pour dame, ou le choix sur deux des articles offerts pour un an d'abonnement.

Outre l'une quelconque des primes offertes plus haut, nous offrons à toute personne que nous enverra, à part son abonnement, une liste de cinq noms de ses connaissances, désireuses de recevoir notre journal, le roman illustré de Fenimore Cooper, "Le lac Ontario", qui raconte des scènes émouvantes de la vie des pionniers de la colonie dans leurs luttes avec les Peaux-Rouges, ou un Petit Paroissien Romain ou un Manuel du Chrétien.

LE Magazine Quebec

NOTRE JOURNAL

Avec le présent numéro notre journal, qui a été accueilli avec tant de faveur, subit une transformation considérable et toute à l'avantage de nos lecteurs.

A l'avenir notre magazine, dont le format a été agrandi sera publié régulièrement toutes les semaines.

Dans ces seize pages nous toucherons à tous les sujets intéressant les familles canadiennes. Nous traiterons de questions nationales, sociales, scientifiques, éducationnelles et littéraires. Nous donnerons aussi des études sur l'hygiène, la culture physique, l'agriculture et même une page de musique et de modes.

Nous voulons en faire un journal sérieux, utile, en même temps qu'agréable et récréatif. Ce sera une véritable magazine qui saura intéresser tous les membres de nos vaillantes familles canadiennes. Les seuls sujets que l'on ne trouvera pas dans notre publication seront les polémiques religieuses ou politiques, ce qui ne nous empêchera pas cependant de donner place de temps à autre à des reproductions religieuses ou à des études sur la science de gouverner les nations.

Nous serons fidèlement attachés au passé catholique et canadien de nos ancêtres, et nous saurons, lorsqu'il en sera besoin, affirmer nos droits et repousser les attaques.

En publiant un journal hebdomadaire de cette nature, nous croyons, répondre à un besoin réel. Il est vrai qu'il y a déjà dans le pays beaucoup d'autres journaux qui donnent chaque jour les nouvelles de leurs localités et du monde entier, mais un résumé succinct, toutes les semaines des questions qui intéressent principalement les Canadiens-Français, sera, croyons-nous, plus utile et plus agréable pour ceux qui n'ont pas de longues heures à consacrer à la lecture de longs détails souvent insignifiants.

Nous espérons donc que notre journal sera accueilli avec empressement dans toutes les familles canadiennes du pays.

LE COUT DE LA VIE

Le coût de la vie augmente dans des proportions plus grandes que la marche ascendante des salaires, c'est ce qui explique que pour maintenir l'équilibre dans leur budget, nombre de familles au Canada comme partout ailleurs ont dû s'imposer des sacrifices plus ou moins pénibles dans leurs vêtements.

Un millionnaire, doublé d'un philosophe, à Nel-York, propose un moyen facile d'obvier à l'excessive augmentation du coût de la vie: la nourriture est plus chère, mangeons moins. L'idée n'est pas générale; elle a tout de même son mérite. Une chose certaine c'est que le commun des hommes absorbent beaucoup plus de nourriture qu'en demande leur subsistance. Savoir manger, ce n'est pas un mystère, mais c'est ce que le plus grand nombre ignorent. On mange trop vite et par suite on mange trop. Une mastication lente et complète diminue insensiblement la quantité de vivres nécessaires à l'entretien de la vie. A quoi bon engloutir hâtivement la nourriture si le système digestif à une tâche trop lourde à faire dans l'assimilation, s'il ne peut retirer des aliments les substances nutritives, qu'ils contiennent.

S'accoutumer à manger moins et à manger mieux serait non seulement un avantage au point de vue hygiénique, mais économique. Le conseil de notre millionnaire mérite certainement de fixer l'attention du public. Il ne s'agit pas de pratiquer le jeûne en dehors du carême; mais de retirer plus de profit des aliments absorbés et par là même d'en avoir besoin d'une moindre quantité.

L'EDUCATION DE LA JEUNESSE

Un grand journal de France a demandé à ses lecteurs leur opinion sur l'éducation des enfants et voici une collection de réflexions qui se rattachent à cet important sujet.

Il faut aimer les enfants, les recevoir avec bonheur lorsque Dieu les envoie. Ils sont la richesse de la famille et du pays.

Il faut faire de l'enfant quelqu'un, afin qu'il soit apte à faire quelque chose.

Il ne faut pas dire: il sera ceci ou cela. Dire: il sera un homme. Un homme fait toujours sa carrière, une carrière ne fait pas toujours un homme.

Pourquoi ne donnerait-on pas aux parents quelques leçons sur la puériculture, sur la formation physique et morale de l'enfant?

Il faut choisir une école chrétienne, un enseignement chrétien. Mais comprendre que l'école ne peut rien sans la famille.

On doit fortifier l'enseignement catholique par une meilleure organisation du personnel, un traitement moins étroit, un avenir moins précaire, une collaboration plus active de la famille.

On doit respecter la part de Dieu c'est-à-dire les vocations à l'état ecclésiastique ou à la vie religieuse.

On doit entre les carrières, préférer celles qui laissent plus d'indépendance et plus d'initiative.

Il faut inspirer aux jeunes filles, le goût des occupations du ménage. Développer l'enseignement ménager.

Il faut que l'enfant comprenne qu'il doit être utile aux autres afin d'être utile à lui-même.

On doit donner à l'agriculture nos fils et plus encore nos filles, leur inspirer l'amour des champs, celui de nos traditions.

Il ne faut point laisser les jeunes filles dans le désœuvrement. On doit former les jeunes gens à la vie publique, à la parole dans les Cercles d'Etudes.

Il faut associer les jeunes gens, associer les pères de famille, associer les écoles, associer et former les directeurs d'œuvres de jeunesse.

LE JOURNALISME

Rarement, le public est-il indulgent envers le journaliste, malgré la tâche bien épineuse de celui-ci. Critiquer est chose qui demande peu d'effort à la nature humaine, c'est d'ailleurs si facile.

Si un journaliste traite beaucoup de politique, il passe pour ennuyeux, pour répéter toujours les mêmes choses et poser à l'homme compétent; s'il ne s'occupe pas ou presque pas de politique, le journal est insipide, sans intérêt, celui qui le dirige n'entend rien aux questions de législation et d'administration.

Si le journal publie des articles originaux, on dit qu'ils sont d'un prétentieux, qui y gagnerait à transcrire les articles des autres plutôt: s'il donne les opinions d'autres journaux, on conclut qu'il n'en a pas lui-même, qu'il écrit avec des ciseaux. Si le journal publie beaucoup de nouvelles et peu d'articles de fond, il est rempli de mensonges, n'est pas assez sérieux; s'il supprime des nouvelles et se mêle de philosopher un peu, il cache les vérités au public, veut imposer son jugement plutôt que de raconter les faits.

Si le journaliste fait des mots et des nouvelles gaies, il a la prétention de faire de l'esprit, s'il n'en fait pas il est trop sérieux, ne sait pas se rendre intéressant et recréer ses lecteurs.

S'il appuie un gouvernement, il désire un subside; s'il l'attaque c'est qu'il est payé pour cela. Bref, quoiqu'il il fasse, le directeur d'un journal peut s'attendre à mécontenter à peu près tout le monde; ceux mêmes qui pensent comme lui sur tel ou tel sujet trouveront qu'à sa place ils défendraient mieux leur cause et il n'échappera pas au crible de leur critique.

LES CANADIENS QUI CHANGENT LEUR NOM

Nous lisons dans l'*Union* de Woonsocket :

"Pour avoir changé son nom de Thérien en Farmer, un bon "canayen" perd un héritage de quelques centaines de piastres.

Un autre pauvre vieillard ayant servi dans la guerre de sécession sous un nom anglais, ne peut retirer sa pension.

Attention donc!

Avis surtout à ceux qui s'imaginent qu'ils ne seront véritablement remarqués et élevés dans l'échelle sociale que s'ils parlent la langue d'Albion et reçoivent le baptême anglais.

REGLEMENTATION DES BUVETTES

La Caroline du Sud compte depuis le 15 novembre, quinze comités prohibitionnistes sur vingt et un qui composent l'Etat. Remarquons que la loi défend non seulement la vente des liqueurs dans l'Etat mais aussi de garder en sa possession aucune liqueur enivrante.

La sévérité des lois prohibitives a eu plus ou moins de succès par tout où elles ont été appliquées. Dans quelques Etats, dans nos provinces canadiennes, dans Ontario on a eu à s'en louer et parfois aussi à constater un pire état de choses. Cobalt entr'autres, est un exemple notable de la triste manière dont la loi est appliquée, et nous pourrions citer bien d'autres villes où les débits de boisson seraient préférables aux scandales que provoque la vente clandestine des liqueurs et la manière singulière dont on punit les cabaretiers qui enfreignent la loi. On en est simplement rendu à percevoir une licence sous forme d'amendes imposées périodiquement.

La vente illégale des liqueurs dans l'Ontario nord dit un confrère, a produit un revenu de \$35,000 en amendes et la condamnation de près de quatre cents personnes. Une vingtaine de personnes ont été de ce fait condamnées à la prison. C'est à dire que sous une forme ou sous une autre le gouvernement perçoit ses droits. Mais, est-ce une manière bien satisfaisante d'appliquer la loi?

Il y a deux jours à peine Cobalt fournissait sa prébende devenu périodique et régulière, de \$2,000 en une seule journée.

Le gouvernement Whitney songe, dit-on, à améliorer son système. Dernièrement le premier ministre à une réunion quelconque a déclaré son intention d'apporter remède à l'état de choses actuel. L'honorable M. Whitney n'a mentionné aucun remède particulier, si ce n'est la réduction du nombre des licences de cabarets. Nous ne voyons aucun remède dans cette réduction du nombre. Diminuer, c'est augmenter, lorsqu'il s'agit de la vente de l'alcool. C'est mettre entre les mains d'un petit nombre le privilège d'un commerce fructueux, c'est la création d'un monopole, en quelque sorte, qui fait la fortune d'un plus petit nombre, leur permet d'agrandir leur buvettes, d'en avoir jusqu'à deux ou trois, avec des comptoirs qui s'étendent d'une rue à l'autre. C'est surtout donner à la buvette ce cachet attrayant de luxe, de distraction et de plaisir contre lequel nous protestons. Nous l'avons dit il y a quelque temps: s'il y a quelqu'un envers qui la loi et l'ordre des choses établi est injuste, c'est bien la famille de celui qui s'accoude au comptoir du cabaret pour y boire jusqu'à l'ivresse complète.

Et pour empêcher le buveur quelqu'il soit de s'attarder à la buvette il faut y limiter la vente de la boisson moins l'accompagnement de musique, de jeux de dés, de cartes, d'exposition de gravures et de toutes autres attractions.

Il se fabriquera et vendra des liqueurs enivrantes tant que l'homme en aura le goût. Et la campagne anti-alcoolique, en instruisant le peuple des dangers inhérents à la consommation de l'alcool diminuera certes chez lui cet appétit, mais l'enlèvera-t-elle totalement?

Mais d'ici là enlevons l'occasion qui consiste surtout dans l'attrait. Ne créons pas de monopole qui enrichisse un hôtelier et lui permette d'avoir un palais là où le commerce devrait se faire aussi sobrement — qu'on ne croie pas que nous jouons sur les mots — que dans n'importe quel endroit de commerce.

Les Etats du Massachusetts et de l'Illinois ont compris que pour diminuer l'attrait de la buvette il fallait lui enlever les avantages dont elle se pare afin d'attirer chez elle un grand nombre de consommateurs.

C'est aussi ce que ces Etats, dont le Massachusetts et l'Illinois, ont compris et c'est ce qu'ils entendent faire.

Puisque le débit de boissons est cause d'un grand mal social, l'alcoolisme, puisqu'il est un facteur qui agit au détriment de la

société il faut restreindre dans la mesure du possible l'attraction qu'il exerce sur certains individus.

Les deux Etats mentionnés ont défendu les jeux de cartes dans les buvettes, ainsi que l'exposition de tableaux indécents qui y frappent souvent la vue des habitués; il ne peut y avoir de discussions sur la politique, et les flâneurs n'y sont pas tolérés. Les heures d'ouverture et de fermeture de ces établissements sont strictement fixées, et l'ensemble des lois de ces Etats tend à faire de la buvette non plus une place où l'on s'amuse, mais seulement un lieu où l'on boit, en se soumettant à des conditions aptes à suggérer à tout homme intelligent que, boire de l'alcool habituellement, c'est faire un acte qui n'a rien de respectable.

De telles mesures, de nature à mettre le public en garde contre les établissements de ce genre, détourneront du cabaret et de l'alcool quiconque a souci de sa dignité et a le moindre amour-propre.

Elles n'auront pas d'influence sur les ivrognes avérés; mais elles empêcheront de le devenir ceux qui sont hésitants et que la fréquentation des buvettes familiarise chaque jour avec le danger menaçant.

LES ECOLES D'ONTARIO

Il y a quelques semaines apparaissait un livre de M. Edmond Saucier, de Louisville, instituteur pendant une quinzaine d'années dans la Province d'Ontario. Ce livre intitulé "Education Moderne et entraînement professionnel" nous arrive à l'instant et nous remercions l'auteur de son envoi.

Les quelques extraits qu'on a publiés nous ont paru dignes d'être signalés et quand nous en aurons fait la lecture complète nous serons plus à même de le louer et le critiquer.

Nous signalons aujourd'hui cependant les lignes suivantes qui font partie de la préface de ce livre intéressant, surtout pour la population française d'Ontario.

Les douze années de notre vie d'instituteur passées dans la direction de divers établissements scolaires de cette province, dit M. Saucier, paraîtront une explication suffisante du fait que nous parlons plus volontiers de son organisation scolaire.

De plus, Ontario, comme nous avons souvent pris occasion de le répéter, s'efforce de maintenir ses écoles professionnelles d'instituteurs sur le même pied que les écoles similaires des pays les plus avancés.

En décrivant l'organisation des écoles pédagogiques de la Province d'Ontario, notre but est donc de faire connaître ce qui se pratique de nos jours dans les pays les plus éclairés et les plus progressifs, pour la formation professionnelle de ceux à qui l'on confie la tâche de façonner les générations qui feront la nation de demain.

Ce n'est pas que nous professons pour le système scolaire d'Ontario une admiration sans réserve surtout en ce qui concerne le traitement par trop défavorable accordé aux écoles catholiques et à nos compatriotes, les Canadiens français, déjà si nombreux dans cette province.

Obliger une portion considérable des citoyens d'un pays ou d'une province à soutenir de leurs deniers des écoles que réprouvent leurs convictions religieuses, et dont l'entrée reste ainsi interdite à leurs enfants, est une injustice flagrante, en directe opposition avec l'esprit d'équité et de tolérance qui forme l'une des heureuses tendances de la civilisation moderne.

Or, c'est là exactement la condition des catholiques d'Ontario en ce qui concerne l'enseignement supérieur des collèges classiques ou "high schools."

Pour bien comprendre cette condition anormale dont souffrent nos coreligionnaires, de la province soeur, il faut se rappeler que, sur ce point de l'enseignement supérieur le système d'Ontario diffère de celui de Québec.

En Ontario, comme dans la province de Québec, les écoles sont administrées par des commissaires élus par chaque municipalité: l'une protestante, l'autre catholique; mais les "high schools" sont sous la juridiction d'un Bureau unique, élu par les contribuables de chaque comté.

Ces "high schools" sont chargés de lever leur impôts sur tout les contribuables du comté, catholiques et protestants et d'administrer ces fonds et les écoles supérieures auxquelles ils sont appliqués.

Or, suivant la loi, il ne doit pas y avoir dans la province de "high schools" séparées, pour les catholiques: protestants et catholiques sont supposés fréquenter ensemble ces écoles supérieures qui doivent, dès lors, être toutes neutres ou pratiquement teintées de protestantisme.

CANADIENS-FRANCAIS TENUS EN ESCLAVAGE

(Du *Temps* d'Ottawa)

Le *World* de Toronto, a publié dernièrement une dépêche rapportant que le Rév. J. Sullivan, de Montréal, aurait dit que l'Eglise catholique Romaine s'était fait un jeu de défigurer et obscurcir les paroles du Christ et avec le Rév. M. McKay d'Ottawa, aurait dit aussi que les Canadiens-français, catholiques sont encore dans l'esclavage.

Le pasteur baptiste de l'église de la 4^{ème} Avenue, regrette sans doute le peu de succès des théories suisses auprès des Canadiens-français.

Pourquoi ne dit-il pas, au lieu de constater la fidélité persistante et inébranlable de Canadiens au catholicisme, que sa congrégation ne fait pas un pas en avant, bien au contraire? On ne réussit plus même à racheter des petits chinois, ni même des grands. Plus d'âmes à vendre, à Ottawa, pas même à louer pour les cérémonies.

Nous admirons le zèle de tous les missionnaires qui annoncent la parole du Christ mais à condition qu'ils n'insultent pas aux autres croyances. Seulement dans ce cas-ci, dire que les Canadiens-français sont encore les esclaves de l'Eglise Catholique, c'est le plus bel et le plus fier éloge que puisse recevoir notre race.

Les contribuables d'Ontario paient donc deux taxes scolaires: l'une aux commissions protestantes ou catholiques des municipalités, pour les écoles primaires et l'autre à l'unique "High School Board" pour le maintien du "High School" de chaque comté.

Voilà comment les catholiques d'Ontario sont forcés de payer une taxe annuelle pour les écoles supérieures; et cependant, leur conscience, ainsi que la proscription des évêques, interdisent à leurs enfants l'entrée de ces écoles.

La majorité protestante, à l'instar des pauvres nécessiteux, va donc, chaque année, puiser dans le gousset des contribuables catholiques une portion des fonds qui sont employés uniquement à l'éducation des enfants protestants.

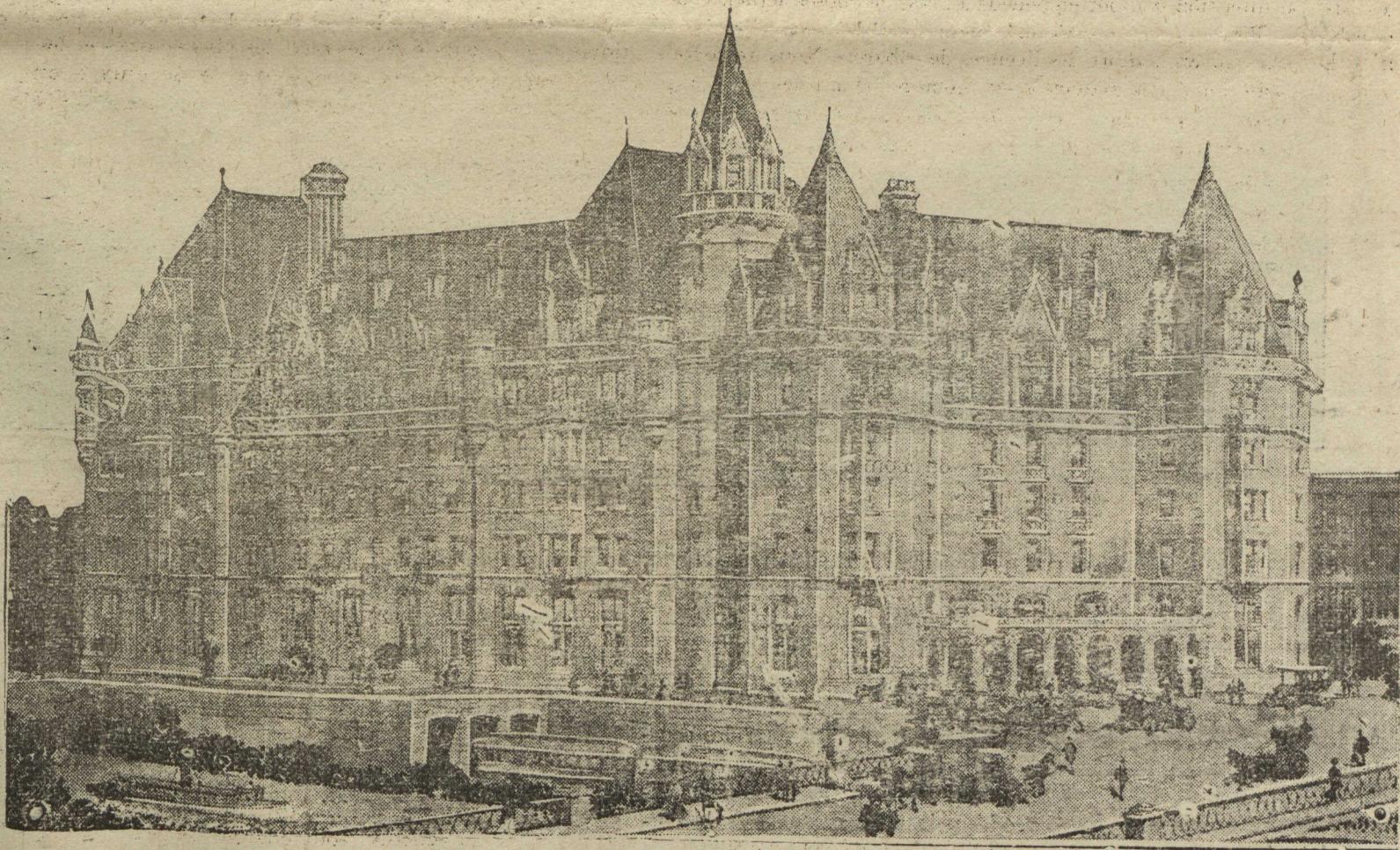
La fierté anglaise qui se targue de "fair play" ne souffrirait pas longtemps, il nous semble qu'on lui reprochât en face cette flagrante iniquité.

Et c'est grâce au manque d'union entre catholiques de races et de langues différentes que cet état de choses a pu s'établir et subsister depuis un si grand nombre d'années.

Quant aux écoles françaises leur condition est peut-être plus déplorable encore, car c'est dans les écoles primaires même que le gouvernement s'efforce de restreindre de plus en plus l'usage et l'enseignement de la langue française.

Nos compatriotes vont avoir là un beau champ pour renouveler les luttes héroïques qui autrefois, ont fait triompher définitivement la cause du français dans la province de Québec.

Ils trouveront le salut dans leur constante union sur le terrain national, en dehors des partis politiques, et groupés autour de chefs pleins d'intrépidité et de désintéressement.



LE CHATEAU LAURIER

Le grand hôtel de la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, en construction à Ottawa, sur le parc du Major, en face de l'Hôtel des Postes, sur les bords du Canal Rideau.

LE VIEUX QUEBEC

Extrait de l'Histoire des fortifications et des Rues de Québec, par J. M. Lemoine, (aujourd'hui Sir James) publiée en 1875 et imprimée aux bureaux du "Canadien."—(Edition épuisée.)

"Descendons cette antique et tortueuse côte de la basse-ville qui a retenti sous les pas de tant de régiments, où les Gouverneurs Français et Anglais ont tant de fois entendu leurs noms acclamés par des foules avides d'émotions, où les Vice-Rois de la France et de l'Angleterre, depuis le fastueux marquis de Tracy, au fier comte de Durham, montaient au Château Saint-Louis, entourés de leurs brillants états-majors, au son du canon et des fanfares guerrières. Nous voilà à la principale artère du commerce dans la vieille capitale — la rue Saint-Pierre, large de vingt-quatre pieds seulement.

La rue Saint-Pierre est vraisemblablement plus ancienne que sa sœur la rue Sault-au-Matelot, voisine de la rue Saint-Pierre. Là où la banque de Québec fut érigée en 1862, étaient au siècle dernier, les bureaux, la voûte, le quai de John Lymburner, marchand bien connu.

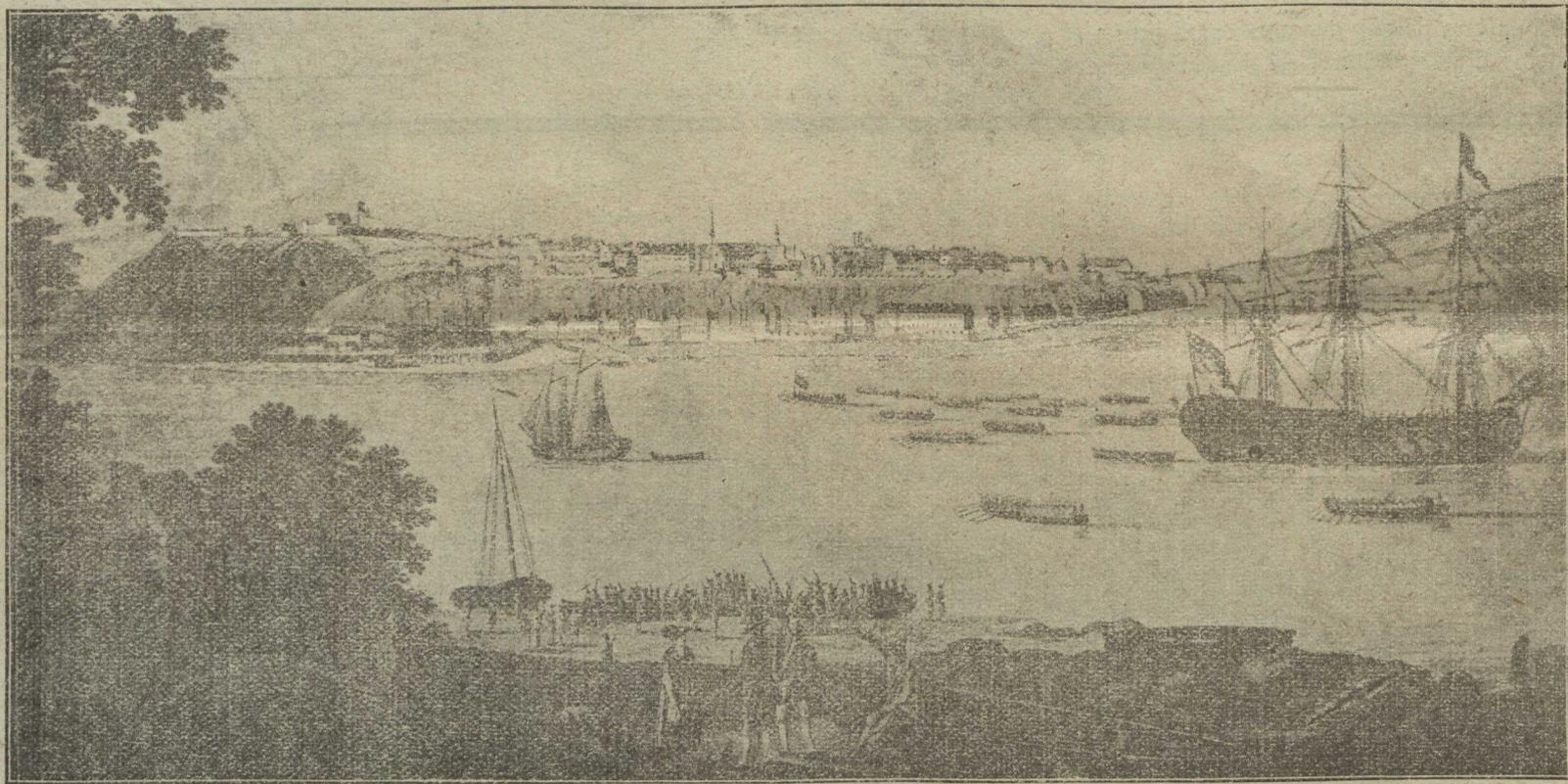
rés, ses connaissances en droit constitutionnel, le firent déléguer en Angleterre pour plaider la cause de la colonie devant les autorités métropolitaines: son discours est reproduit dans le *Canadian Review*, publié à Montréal en 1826.

Le colonel Caldwell mentionne que le gouverneur Guy Carleton avait fait braquer un canon sur le quai de la maison de Lymburner, pour tirer sur les Bostonnais, en 1775, lorsqu'ils tentèrent une surprise dans le quartier Sault-au-Matelot. On voit encore dans la maison voisine, au sud de cette dernière, et appartenant aux héritiers Atkinson de fort massives voûtes, d'origine française probablement.

Sur le site où est le bureau de M. McGie il y avait, en 1759, l'entrepôt de marchandises de M. Pérault: d'après de nombreuses lettres et factures trouvées en ce grenier, et qu'un antiquaire nous a remises, M. Pérault avait des relations commerciales fort étendues au Canada et en France.

La rue Saint-Pierre est devenue le quartier-général du haut commerce; des bureaux d'assurance sur la vie, contre les accidents par le feu. Les institutions monétaires y trônent orgueilleusement: la Banque de Montréal, la Banque de Québec, la Banque Union, la Banque Nationale, la Banque Stadacona, la Banque de l'Amérique Britannique.

Dans cette rue demeurait, en 1774, le capitaine Bouchette, qui, l'année suivante, dans son vaisseau "*Le Gaspé*", nous ramenait sain



QUEBEC APRES LE SIEGE DE 1759

Vue prise de Lévis—Dessin du major Richard Short, officier dans l'armée de Wolfe

Grâce à M. J. B. Martel, secrétaire de la Commission du Havre, nous pouvons décrire en quelques mots le site qu'occupe la Banque de Québec. Ce terrain, alors un lot de grève, fut concédé au Séminaire par le marquis de Denonville en 1687, et confirmé par le roi le 1er mars 1688. Le 25 août 1720, Messire Christophe de Lalane, Directeur du Séminaire des Missions étrangères, à Paris... le concéda à M. Nicholas René Le Vasseur, Ingénieur, ci-devant chef des constructions des vaisseaux de Sa Majesté très-chrétienne. Le 24 juin 1760, vente de la même propriété à Joseph Brassard-Deschenaux, maison à deux étages et un quai (avec les peintures au-dessus de la porte); le 8 septembre 1764, vente à Alex. McKenzie, prix £5,800; le 19 avril 1768, Joseph Deschenaux vend son hypothèque... à M. John Lymburner; le 11 août 1781, concession de la grève en arrière, à marée basse, par le Séminaire, à Adam Lymburner; le 5 nov. 1781, vente par le procureur d'Adam Lymburner à Mathew Lymburner. Puis Angus Shaw en devient propriétaire moyennant £4,100. Le 17 octobre 1825, vente par décret à Henry Atkinson, Esq.

L'ondu du Saint-Laurent baignait le quai même où s'élevaient les bureaux et voûtes que la Banque de Québec a remplacés; ces bureaux, en 1834, étaient occupés par la Banque de Montréal. Les navires des postes de la Compagnie de la Baie d'Hudon étaient amarés au quai en arrière. Il y avait trois Lymburner: John, mort vers 1816. Mathew et Adam le plus lettré des trois: Ils étaient sans doute parents. Il y avait plus que des soupçons sur la loyauté d'Adam envers la couronne britannique, en 1775; néanmoins ses talents oratoi-

et sauf, en dépit des Yankees, Sir Guy Carleton, notre gouverneur. M. Bouchaud, marchand, M. Panet, N. P., le père de Mgr B. C. Panet, y résidaient, aussi bien que M. Boucher, maître du Port "Harbour Master", qui fut nommé à ce poste par le Gouverneur R. S. Milnes, sur la recommandation du Duc de Kent, dont il avait piloté le vaisseau "porteur du 7e Rég't", de Québec à Halifax.

Le bureau où se rédige le *Morning Chronicle*, fondé en 1847, appartenait en 1759 à M. Jean Taché, syndic des marchands, "l'âme probe et d'esprit" disent les Mémoires, un de nos premiers poètes. Il composa un Poème sur la mer; c'est l'ancêtre de feu Sir P. P. B. du romancier Marmette, etc. Il possédait alors en outre de grands bureaux, que l'incendie dévorait en 1845 sur le quai Sault-au-Matelot, et une maison de campagne sur le chemin Ste. Foye, plus connue sous le nom de *Holland House*. Ce local, pendant près d'un demi siècle, fut un *caf' fort achalandé* par les marins de long cours, sous le nom de *Old Dutch Inn*; le Dieu de la mer armé d'un trident formidable, placé au-dessus de la porte, menaçait les passants. Nous nous rappelons comme d'hier ses formes colossales: il a disparu depuis près de trente ans.

Parallèle à la rue Saint-Pierre, court la rue Notre-Dame, qui conduit à la petite église de la Basse-Ville, nommée d'abord *Notre-Dame de la Victoire* en souvenir de la victoire remportée, en 1690, sur l'assiégeant Sir William Phipps; plus tard *Notre-Dame des Victoires*, en mémoire de la défaite de l'escadre de l'amiral Sir Hovenden

Walker en 1711. Ce coin de la rue Saint-Pierre occupe probablement les avenues et les parterres où Champlain cultivait les roses vers 1615. En face de l'église Notre-Dame des Victoires, et sur le site occupé actuellement par l'hôtel Blanchard, les Dames Ursulines, en 1639, trouvèrent un asile, "à une toute petite habitation, espèce de magasin, alors la propriété de Sieur Juchereau des Châtelets, située au pied du sentier de la montagne," où le gouverneur, M. de Montmagny, dit-on, leur envoya porter leur premier souper en Canada.

L'endroit a encore d'autres traditions, de suaves mémoires: la bonne, la jeune, la belle madame de Champlain, vers 1620, y enseignait le catéchisme sous l'ombrage des bois aux marmots hurons qui s'extasiaient en voyant leurs traits reproduits dans le petit miroir que leur bienfaitrice portait suspendu à son côté.

Parmi les nombreuses voûtes et magasins de la Basse-Ville, en 1682, le feu éclata et réduisit en cendres une grande partie des édifices. Sur une partie de ces décombres, on construisit plus tard *Notre-Dame de la Victoire*; ouvrons le tome II du *Cours d'Histoire du Canada*, de l'abbé Ferland, et lisons:

"D'autres ruines se trouvaient "en 1684" au centre des affaires à la Basse-Ville: c'étaient des murs noircis et lézardés, l'ancien magasin "de Champlain" qui, des mains de la compagnie, était passé dans celles du roi; il était resté dans l'état où l'avait laissé le grand incendie qui, quelques années auparavant, "1682", avait détruit la Basse-Ville. Mgr de Laval obtint, en 1684, cet emplacement de M.

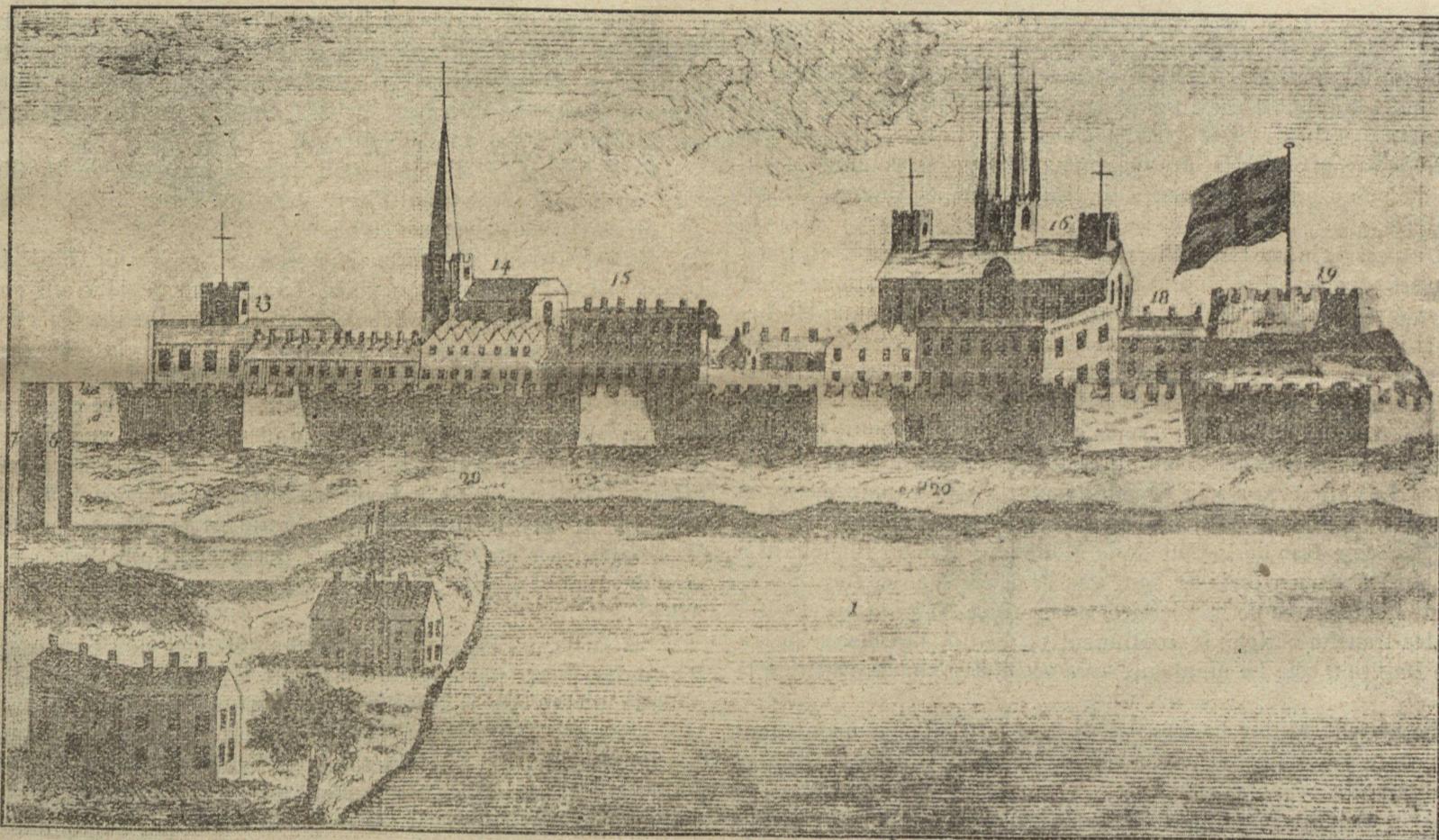
son nom "La Place du Débarquement", du site avoisinant en face de l'église Notre-Dame, connue comme *La place de Notre-Dame*.

M. Finlay, un des bienfaiteurs de la cité, laissa des dons que la ville employa à acheter ce marché.

C'est dans ces environs, un peu vers l'ouest, qu'avait lieu en juillet 1608, sous l'ombre discret d'un bois, près du jardin que Champlain s'y faisait "accommoder", l'historique entrevue qui sauva la colonie. Le secret en valait la peine: rien de surprenant si le loyal pilote de Champlain, le capitaine Testu, jugea à propos de conduire le fondateur de Québec à l'écart dans un bois avoisinant pour lui dévoiler l'odieuse trame qu'un des complices, Antoine Natel, serrurier, venait de lui confier sous le plus grand secret. Le chef de la conspiration était un nommé Jean du Val, venu en ce pays avec Champlain. On devait égorger Champlain, piller le magasin, puis rejoindre les vaisseaux espagnols et basques à Tadoussac. Comme il n'y avait alors dans la Nouvelle-France ni cour d'appel, qu'il n'était nullement question d'une Cour Suprême, le procès du chef de la conspiration fut bientôt instruit: le sieur Jean du Val fut bel et bien "pendu et étranglé au dit Québec, et sa tête mise au bout d'une pique, pour être plantée au lieu le plus éminent du fort." Certes, cette livide tête de forcené, au bout d'une pique, près de la rue *Notre-Dame*, devait faire un effet pittoresque à la brunante.

Mais le brave capitaine Testu, le sauveur de Champlain et de Québec, qu'est-il devenu? Champlain lui fait l'honneur de le nommer

MONTREAL EN 1760



1. Le fleuve.
2. Rivière Saint-Pierre.
3. Pont.
4. Maison de M. de Caillères.
5. Hôpital Général.

6. Fossé qui entoure la ville sur trois côtés; 8. pieds de profondeur.
7. Glacis.
8. Poterne.
9. Porte du marché.

10. Porte Sainte-Marie.
11. Porte du bord de l'eau.
12. Poterne.
13. Couvent des Récollets.
14. Eglise paroissiale.

15. Hôpital des religieuses.
16. Eglise et couvent des Jésuites.
17. Château Vaudreuil.
18. M. de Longueuil.
19. Citadelle.

Cette ville fut construite en 1652 par les soins du Sr de Maisonneuve, qui en fut le premier commandant; elle est en forme d'un carré long; entourée d'abord de fortes palissades, plusieurs années après, on y substitua un bon mur de pierres crénelé de la hauteur de quinze pieds. Quelques maisons dans la ville sont bâties en pierre; la plupart le sont en bois, mais très élégamment construites. Les maisons de première classe ont une porte donnant sur la rue, avec un siège de chaque côté, où l'on vient s'asseoir pour causer et se récréer, matin et soir. Les rues principales sont droites, larges et coupées à angles droits par les petites rues. Il y en a qui sont pavées, mais c'est l'exception. La ville a de nombreuses portes: à l'est, du côté de la rivière, on en compte cinq, deux grandes et trois petites; et sur l'autre côté il y en a pareillement plusieurs. Le gouverneur général, quand il vient à Montréal, réside au château que le gouvernement lègue de la famille de Vaudreuil.

de la Barre, afin d'en faire une chapelle succursale pour l'avantage des habitants de la Basse-Ville. Ce don ne fut cependant ratifié qu'un peu plus tard en faveur de M. de St. Vallier. Au mois de septembre 1685, MM. de Denouville et de Meulles firent expédier la concession pure et simple de ce lieu pour l'érection d'une église, que le digne évêque bâtit avec le temps sous le nom de Notre-Dame de la Victoire. Le débarcadère des petites embarcations en aval de la vieille halle, maintenant le marché Finlay, a sans doute emprunté

voilà tout. Ni monument, ni poème, ni page d'histoire, rien pour commémorer son dévouement. A l'instar de celle de l'homme illustre dont il sauva les jours, sa tombe est ignorée. Il n'existe personne de sa descendance, d'après l'abbé Tanguay.

La plus vaste, la plus remarquable des solides voûtes françaises de la Basse-Ville est celle maintenant possédée par la succession Poston, sur le côté Nord de la rue Notre-Dame, presque en face de l'église. On prétend que ces voûtes ont été construites non seulement à l'é-

preuve du feu, mais encore à l'épreuve de l'eau, aux grandes marées du printemps et de l'automne.

Pendant le siège de 1759 on voit, d'après le journal de Panet, que la Basse-Ville n'était qu'un monceau de ruines fumantes; au 8 Août, c'était un brasier. Les bombes de Wolfe et de Saunders avaient pénétré jusque dans les voûtes souterraines. Cette date fut fatale à bien des québécois. "Les Anglais jetèrent des pots à feu sur la Basse-Ville, dont trois tombèrent, un sur ma maison, dit M. Panet, un sur une des maisons de la place du marché et dans la rue Champlain. Le feu prit à la fois dans trois endroits. En vain voulut-on couper le feu et l'éteindre chez moi: il venait un petit Nord-Est, et bientôt la Basse-Ville ne fut plus qu'un brasier: depuis ma maison, celle de M. Desery, celle de M. Maillou, rue du Sault-au-Matelot, toute la Basse-Ville, et tout le Cul-de-Sac jusqu'à la maison du Sr. Voyer, qui en a été exempte, enfin jusqu'à la maison du Sr. de Voisy, tout a été consumé par le feu.

"Il y a eu sept voûtes qui ont été crevées ou brûlées: celle de M. Perrault, le jeune, celle de M. Tachet, de M. Turpin, de M. Benjamin de la Mordie, Jehaune, Maranda. Jugez de la consternation. Il y eut 167 maisons de brûlées."

Cent soixante-sept maisons incendiées devaient créer bien des lacunes. On sait où était le magasin de M. Perrault, jeune, de M. Tachet. Mais qui nous indiquera où étaient les maisons de Desery, Maillou, Voyer, de Voisy et les voûtes de MM. Turpin, de la Mordie, Jehaune, Maranda?

LA BASSE-VILLE

L'endroit d'affaires, par excellence, à Québec, le *Wall Street* québécois, est aujourd'hui, sans contredit la rue St-Pierre, où depuis 10 heures à 4 heures p.m., nos hommes d'affaires se coudoient entrant et sortant, pressés, des nombreux édifices de banques et bureaux de toutes sortes, d'assurance, de comptabilité, de finance, de manufactures, etc.

L'aspect de la rue Saint-Pierre et des autres rues dont il est question n'est plus le même aujourd'hui. Les édifices de banques ont augmenté et changé de modèle, citons, par exemple la Banque Hoche-laga, angle des rues Saint-Pierre et Saint-Paul, qui est le plus bel édifice de la basse-ville. De grands magasins de beaux hôtels y ont surgi. A l'endroit où se trouvait alors le "Morning Chronicle" se trouve maintenant le "Neptune Inn", mais ce n'est pas l'ancienne auberge ou taverne des marins mais bien, une superbe hôtellerie tenue par M. Thomas La Vallée. Après la démolition de la vieille imprimerie, le nouveau propriétaire à même fait installer un nouveau buste de "Neptune", juste en face de la Côte de la Montagne. L'hôtel Blanchard a aussi changé de ton mais est resté sur le même site, en face de l'église de Notre-Dame de la Victoire, sur la place Notre-Dame. Petit à petit les transformations se continuent et bientôt l'ancienne imprimerie Darveau, côte La Montagne, sera remplacée par un édifice à la mode.

Le marché Finlay lui-même a disparu et n'est plus maintenant qu'un vaste promenoir où les cochers de place, avec leurs "calèches" ont libre accès.

Avec les transformations qui seront opérées par le Transcontinental, on peut s'attendre à voir changer complètement l'aspect de cette ancienne "Place du débarquement" en même temps que celui du marché Champlain actuel et de la rue Champlain sur toute sa longueur.

On sait que Champlain, après son retour à Québec, en 1633 avait eu le soin de réparer une batterie placée au niveau du fleuve, près du magasin et dont les canons commandaient le passage entre Québec et la côte opposée. Or, en 1683, "cette batterie de canons posée dans la Basse-Ville, environnée presque de maisons de tous côtés, était éloignée du bord de la rivière et causait de l'incommodité au public," le gouverneur d'alors, Lefebvre de la Barre, "ayant reconnu un endroit bien plus avantageux vers la Pointe des Roches et au bord du fleuve à haute marée qui, dit-il, battra bien plus avantageusement dans la rade et qui causera bien moins d'incommodités aux maisons de la dite Basse-Ville," jugea à propos d'y transporter la dite batterie, et les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus s'étant offert de contribuer aux frais qu'il conviendrait de faire, il leur concéda "une partie de l'emplacement qui est au-devant du lieu sur lequel est présentement posée la dite batterie de canons... entre la rue ou le grand chemin de charrettes venant du port et la rue dite Saint-Pierre."

Voilà donc l'origine du quai Napoléon et une mention bien distincte de la rue Saint-Pierre. La maison construite près de ce site fut vendue le 22 octobre 1763 à Wm. Grant, écuyer, qui le 19 décembre 1763, achetait aussi le reste du terrain jusqu'à basse marée de Thos. Mills, écuyer major de ille, lequel venait d'en obtenir la patente, le 7 décembre 1763, du gouverneur Murray, en récompense, comme il est dit au préambule de l'acte, de ses services militaires. Cette propriété qui, plus tard, appartenait à M. Wm. Burns, fut par lui cédée, le 16 octobre 1806, à M. J. W. Woolsey.

Le quai Napoléon, acquis en 1842 de M. Buteau par feu M. Chouinard, fait maintenant patrie de la succession Chouinard; il se compose en réalité de deux quais réunis en un seul, la partie à l'Ouest se nomme Quai de la Reine. La voie qui mène du Cap vers ce quai est nommée *Rue Sous-le-Fort*, à cause de sa position: elle date probablement de l'année 1620, quand on jeta les fondations du Fort St. Louis. En 1663, elle devait aboutir à la "Pointe des Roches;" au siècle dernier la *Rue Sous-le-Fort* comptait entre autres résidences celle de Fleury de la Joannière, frère de Fleury de la Gorgendière, beau-frère du gouverneur de Vaudreuil.

Il y avait aussi dans cette rue la maison de M. George Alsopp, le chef de l'opposition dans le Conseil du Gouverneur Cramahé, etc.: son voisin était M. D'Amours des Plaines, conseiller au Conseil Supérieur; puis ensuite, la résidence de M. Cuyillier, le père de l'hon. Austin Cuyillier, Orateur de la Chambre d'Assemblée en 1842. Dans cette rue se trouvait le magasin de M. Cugnet, le fermier du domaine de Labrador.

Il ne faut pas confondre le Quai Napoléon, tel que l'avait fait M. Brunet avant M. Buteau, avec le Quai de la Reine, propriété de M. Woolsey. Du Quai du Roi aux forges du Roi, dont on trouvait les mesures au commencement du siècle un peu plus haut que le hangar du Roi, il n'y a que quelques pas.

G. Bellet, M. P. P., demeurait dans la propriété de M. Chouinard, au coin des rues Saint-Pierre et Sous-le-Fort.

M. J. A. Malouin nous écrit:

En parcourant un ancien manuscrit, à la date de 1861, je lis ce qui suit:—"Je me rappelle les changements rapides qui ont eu lieu sur les établissements depuis 70 ans, dans quelques parties de ce pays. D'abord à Québec le faubourg St. Jean a du moins triplé, le cimetière des Anglais (St. Mathews) était au bout sud-ouest de ce faubourg. Il n'y avait point de faubourg St. Roch, si ce n'est quatre ou cinq maisons occupées par des tanneurs au côté sud de la rue St. Vallier, et la maison de M. David Linet, le long du fleuve, près de l'Hôpital-Général; point de faubourg St-Louis, même en 1797. Il n'y avait que la maison de M. Ferguson, tailleur, (résidence actuelle de M. Joseph, président de la Banque Stadacona,) qui existe encore près des murs, au côté sud-est du chemin ou route de la *Grande Allée*.

"A la Basse-Ville, la rue du Saut-au-Matelot était bien courte et celle de St. Pierre encore plus. Au Palais, il y avait quelques maisons; et de là, allant vers le Nord-Est, environ une quinzaine de maisons le long de la côte allant vers la Canoterie; il n'y avait pas de chemin de voitures depuis les extrémités des rues Sault-au-Matelot et St. Pierre, à aller à la Canoterie ou rue St. Paul, par le côté Nord-Est: la Basse-Ville a au moins triplé par les améliorations et par l'agrandissement sur la rive du fleuve St-Laurent, tant sur les rives de la Pointe à Carcy que sur celles le long de la rue St. Paul. Et du côté sud-ouest de la Basse-Ville par la rue Champlain, les maisons ne s'étendaient point jusqu'au Cap *Diamant*. Et de là, en remontant le long du fleuve jusqu'au Cap Rouge, il n'y avait qu'une seule maison, située à Sillery, occupée par M. Hullet, (beau-père du juge Bossé), qui cultivait une anse en houblon, près des restes d'une église que les anciens de ce temps là appelaient l'Eglise St. Michel."

Entre le quai de la Reine et la jetée à l'ouest, appartenant aux autorités impériales et nommée le quai du Roi, il y avait un enfoncement ou débarcadère, fort prisé par nos aïeux, où les vaisseaux côtiers et les petites embarcations de rivière se réfugiaient, le Cul-de-Sac. Là aussi, les navires, surpris par un hiver hâtif, attendaient que les soleils d'avril vinssent rompre leurs chaînes en fondant les glaces du fleuve. On les mettait en hivernement sur un fond de glaise, douillettement et en sûreté: les vaisseaux naufragés y venaient aussi pour recevoir des radoubs. Le Cul-de-Sac, avec ses us et traditions marines, avait aux anciens jours, son utilité dans notre incomparable port de mer. Près de cet endroit, en 1759, Vaudreuil avait établi une batterie à fleur d'eau. Sur ce site fut bâtie vers 1835, l'ancienne douane. Le Cul-de-Sac rappelle "la première chapelle qui ait servi d'église

NOS HOMMES FORTS

Sous ce titre, M. A. N. Montpetit a déjà publié un charmant petit volume dans lequel il rend de justes hommages à nos célébrités populaires.

Tirons de l'oubli trois forts-à-bras, dignes d'avoir leur place à côté de Jos. Montferrand et des autres héros du livre de Montpetit :

Le premier qui se présente à mon esprit est Modeste Leblond, vulgairement désigné sous le nom de Cadet Blondin.

J'ignore la raison pour laquelle on le nommait ainsi.

Cadet Blondin est mort depuis plusieurs années et était doué d'une force extraordinaire.

Un jour un batailleur de renom vint lui chercher noise. Il voulait trouver "chaussure à son pied", disait-il. On indiqua à l'acrobate la résidence de Cadet Blondin. Celui-ci était au milieu de son champ à creuser un fossé. Voyant venir cet homme vers lui, Cadet, qui avait l'esprit perspicace, soupçonna quelque chose d'extraordinaire dans cette visite.

Aussitôt il se mit à "piquer à pleine ferrée" et à lancer les mottes de terre glaisée extraites du fossé à la distance respectable d'un arpent avec une rapidité de succession étonnante; "l'une n'attendait pas l'autre." Cependant notre batailleur ne se laisse pas décourager pour si peu; d'un pas ferme et lesté il s'avance à travers cette "pluie" de grosses pelletes et arrive bientôt auprès de Blondin.

—Est-ce vous qui êtes M. Cadet Blondin.

—Oui, monsieur, et à votre service.

—Je cherche l'homme pour me battre; on m'a dit que vous êtes un bon et je voudrais en tâter un peu avec vous.

En attendant cette demande, Cadet saute sur la levée du fossé et d'un seul coup y lance sa bêche jusqu'à la poignée?

—C'est bien! je suis votre homme. A quelle heure la rencontre de main?

—A sept heures du matin.

—Accepté. Donnez-moi la main en signe de consentement.

Les deux fiérs-à-bras se crispent leurs dextres et Cadet Blondin, voyant pâlir son adversaire, lui répondit plusieurs fois: A sept heures! puis il lui retire sa révérence; et, preuve qu'il avait serré un peu fort, c'est que son antagoniste avait la main réduite en charpie!

Blondin était un colosse. Il pesait plus de 500 livres. Il s'était fait faire une chaise de fer. C'était une vraie curiosité de le voir. Sa renommée s'étendait au loin et on venait de toutes parts lui rendre visite.

L'un de mes grands oncles maternels m'a raconté qu'un jour, il lui prit fantaisie d'aller aussi présenter ses hommages à cet Hercule moderne.

J'arrivais chez lui vers le soleil couchant, dit-il. A quelques arpents avant d'arriver, j'aperçus près du seuil de sa porte une masse informe que je pris pour un four. Mais, rendu à sa maison, je reconnus mon erreur et que c'était Cadet Blondin qui fumait sa pipe sur sa chaise de fer!

Vous parlerai-je maintenant de Rose et Frédéric Thibault, de Saint-Grégoire?

"La Rose" Thibault était une jolie grande fille qui vous empoignait un porc vivant de 500 livres et le lançait avec dextérité pardessus une clôture de quatre pieds de hauteur. Elle n'a jamais rencontré un garçon qui pût lui tenir tête... ou la renverser à tirer au poignet!

Frédéric Thibault, son frère, s'occupait surtout du défrichement de la terre. Pour faire de "l'abatis" ou de la "terre neuve" il n'avait pas son pareil. Il dédaignait les moyens ordinaires. Jamais il n'employait de boeufs ou de chevaux et rarement il se servait de hache pour "faire de la terre". Il arrachait tout à la main. Arracher de petite épinettes rouges de la grosseur d'un tuyau de poêle était un vrai jeu d'enfant pour lui!

Ab uno disce omnes.

Et Jules Leduc qui, les jours de fête ne manquait jamais de boire ses trois douzaines d'oeufs, en guise de dessert, à son repas du midi.

Pierre Boudreault, qui, un jour travaillant dans une des scieries de Nicolet, a porté 27 planches de pruches verte et tout trempé d'eau!

Que dire de Narcisse Rouleau, de St-Grégoire? C'est un creuseur de puits. Il a passé la plus grande partie de sa vie au fond de la terre. Il excellait surtout à "pierroter" les puits. On l'a vu souvent enlever et poser des pierres qu'un cheval ne pouvait traîner. Une fois Rouleau était à une profondeur de 20 pieds dans la terre. Le puits qu'il creusait se trouvait près du chemin public; une voiture vint à passer; juste au moment où elle passa, Rouleau lança avec sa bêche une motte qui s'en vint frapper la voiture avec tant de violence qu'elle en emporta la "couverture" avec le chapeau de castor du propriétaire!

Etant un jour sorti de ses puits pour monter sur la faite d'une grange qu'il avait entrepris de "coltarder", l'échelle qui le retenait se rompit tout à coup et Rouleau dégringola. Pour comble de malheur, sa cavette de "coltar" lui tomba droit sur la tête. On comprend que la position était critique. Pour se débarrasser et se mettre au naturel, il lui a fallu dépenser 23 livres de suif.

Depuis ce temps-là, il n'a jamais voulu monter de nouveau sur aucune grange.

Une autre fois encore, il a creplé toute une maison à lui tout seul. Trois hommes avaient peine à le fournir de mortier!

Pratte est forgeron, aussi, de St-Grégoire. Il amuse souvent ses pratiques en empoignant son enclume par la corne, d'une main, et une bouteille de whiskey de l'autre et faisant le tour de son atelier mais non sans Ingurgiter sa bouteille..... c-à-d., le whiskey.

Ajoutons que c'est le comté de Nicolet qui a fourni cette "foirnée" de forts-à-bras.

PENSEES et MAXIMES

On arrive souvent au credo par le confiteur.—Aug. Cochin.

Si tu veux te venger de ton ennemi, gouverne-toi bien. Prov. irlandais.

La foi se trouve au fond des larmes comme la perle au fond des mers.—Ulla.

Les âmes maîtresses d'elles-mêmes sont les seules capables d'être maîtresses des autres.

San la religion, les hommes s'engorgeraient pour la plus belle femme ou la plus grosse poire.—Napoléon.

Il y a des chaînes qui sont d'or quand on les voit de loin, de plomb quand on les porte, de fer quand on veut les rompre.—Eugène Scribe.

L'appui dont on peut le moins se passer c'est l'appui que l'on trouve en soi-même.—Ulla.

Celui qui se sépare de ses frères la crainte le suit quand il marche, s'assied près de lui quand il repose, et ne le quitte pas même durant son sommeil.—LAMENNAIS.

Ce n'est pas pour le petit nombre, c'est pour le grand nombre qu'on fait les lois et qu'on écrit les articles.

Il est bon que les femmes s'occupent principalement de cultiver les vertus de leurs enfants et celles de leurs maris.

Je plains les femmes qui, ayant la vocation du mariage, sont restées pour compte; elles ont manqué leur vie et c'est triste.—Redier.

C'est de l'égoïsme, dit-on, que le bien ne fait pas de bien.—S. FRS DE SALES.

L'avare est non seulement celui qui s'attache trop à la conservation de son bien, mais celui qui désire immodérément l'augmenter.—Saint Augustin.

Dans son intérieur, une femme ne doit désirer que la réputation d'une femme sensée. Dans le monde, elle ne doit chercher que la réputation d'une femme aimable. Madame Cécile Fée.

La vertu et la générosité du riche et du savant, la patience et la reconnaissance du pauvre et de l'ignorant assurent la paix, et leur permettent de vivre en frères.—G. PALAU, S. J.

de ne jamais considérer la femme que comme la compagne des hommes. Je ne trouve pas cela. Je trouve que l'égoïsme, pour les femmes aussi bien pour les hommes, consiste à vivre dans l'isolement. Les vieux garçons sont des égoïstes et les vieilles filles aussi.—Redier.

Quand les ponts n'ont pas de garde-fous, ceux qui les traversent sont exposés à piquer une tête dans le vide. Quand les gouvernements ne se sentent pas surveillés et contenus par une opposition suffisamment forte, ils ne s'efforcent pas de modérer leurs passions et le plus souvent, chavirent dans l'incohérence.—Arthur Meyer.

Pour se faire bien venir des hommes, il n'y a qu'une parole qui vaille mieux que le silence: une parole de flatterie.—La Bruyère.

Que la prospérité des méchants ne vous scandalise pas. Dieu est patient parce qu'il est éternel.—Tertulien.

LA FEMME ET LE MARIAGE

Prescrire au genre humain le célibat, c'est lui prescrire le suicide.—Jean Reynaud.

Dans le mariage, ainsi qu'en bien d'autres choses, il faut d'abord viser à l'idéal, puis se contenter de l'incomplet; se proposer le mieux, et accepter le moins. Madame Necker de Saussure.

Le mariage a beaucoup de peines, mais le célibat n'a aucun plaisir.—Johnson.

Les mauvais anges ne furent pas précipités dans l'enfer, mais ils passèrent dans le corps des femmes pour faire enrager les hommes.—Le docteur Névisan de Padoue.

Les vertus de ménage sont d'autant plus difficiles qu'on en a plus souvent besoin.—Duclos.

La veuve la plus sage est toujours assez folle pour se remarier.—La Chaussée.

L'essentiel est d'être heureux, même en jouant aux quilles.—Frédéric Le Grand.

Il est plus supportable d'être toujours seul, que n'être jamais seul.—Montaigne.

Un homme ne doit pas se marier sans avoir étudié l'anatomie et avoir disséqué au moins une femme.—Balzac.

Le lien du mariage est quelquefois si serré, qu'il blesse profondément ceux qu'il unit.—Pope.

Les femmes sont belles comme les séraphins de Klopstock, terribles comme les diables de Milton.—Diderot.

Quelques femmes ne peuvent réussir à gouverner leurs maris; mais il y a pas un mari peut-être qui parvienne à gouverner sa femme.—Mademoiselle de Sommeville.

Il peut en être de deux caractères, unis par le mariage comme de deux vins excellents dont le mélange ne fait qu'une détestable ripopée.—Bussy-Babatin.

Une femme qui ne se marie pas doit désirer ses quarante ans comme une femme mariée les redoute. Madame Charles Reyland.

Le grand malheur de la laideur c'est qu'elle éteint et ensevelit le mérite des femmes.—Madame de Lambert.

Une honnête femme doit être contente de son mari quand il ne la bat pas, ne le gronde pas, et ne la laisse manquer de rien.—Madame de Brissac.

Il est toujours un point par lequel deux êtres ne se touchent pas; et ce point suffit à la longue pour rendre dans le mariage la vie insupportable.—Paul de Kock.

Dieu a placé la femme sur la terre pour que l'homme ne fit pas de trop grandes choses.—Panage.

La femme a besoin d'un guide qui lui ôte la responsabilité d'elle-même.—Godwin.

Il ne convient pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en a pas.—Jean-Jacques Rousseau.

Une femme est toujours assez savante quand elle sait distinguer le pourpoint de la chemise de son mari.—Le duc Jean V de Bretagne.

La femme chez les sauvages est une bête de somme, dans l'Orient un meuble, et chez les Européens un enfant gâté.—Duclos.

CONGRES DES CANADIENS-FRANCAIS D'ONTARIO

MEMOIRE

Selon le vieil adage, "L'union fait la force", en ce qui nous regarde, nous Canadiens-Français, nous avons jugé opportun et urgent de réaliser cet adage. Autour de nous, des sociétés diverses surgissent et s'organisent, même parmi les nouvelles recrues de l'immigration. Leurs associations nous imposent un impérieux devoir.

Dans ce dessein, il a paru nécessaire d'émettre l'idée d'un Congrès qui puisse faire appel aux bonnes volontés, rapprocher les intelligences, émouvoir les coeurs, ranimer les fibres du patriotisme, raviver la foi et les traditions de nos pères.

Dans ce dessein, il a paru nécessaire d'émettre l'idée d'un Congrès qui puisse faire appel aux bonnes volontés, rapprocher les intelligences, émouvoir les coeurs, ranimer les fibres du patriotisme, raviver la foi et les traditions de nos pères.

Ce congrès fondement de l'entente et de la cohésion, sous l'appellation de "Congrès d'Education des Canadiens-Français d'Ontario", est une association provinciale, qui se propose la juste et légitime revendication de tous nos droits, l'infatigable surveillance de nos intérêts nationaux. Conformément aux Congrès des Acadiens et des Franco-Américains, le nôtre se convoque en dehors de toute notion, intervention ou influence politique. Nous applaudissons au développement et au succès de tous les Canadiens du Dominion; ce que nous prétendons, c'est que cela ne soit point, jamais au détriment



L'HONORABLE JUGE A. CONSTANTINEAU.
Président du Congrès.

des Canadiens-Français. Tel est notre dessein bien arrêté.

Après les premières entrevues et des démarches préalables, l'idée du Congrès fut accueillie avec joie et empressement, disons même, avec enthousiasme. Elle répondait donc à un besoin évident. L'épiscopat canadien-français d'Ontario voulut bien y donner pleine et entière adhésion, dans la personne du regretté archevêque d'Ottawa, de si bonne mémoire, de Mgr Lorrain, de Mgr Latulipe. La première réunion s'assemblait à Ottawa, le 24 janvier 1909, pour jeter les

bases du Congrès projeté.

Dans une autre assemblée, le 4 mai 1909, on décida de nommer comme membres honoraires, les évêques de la province ecclésiastique d'Ottawa, ainsi que Sir Elzéar Taschereau, les Hon. N. A. Belcourt et J. O. Rhéaume. Tous avaient bien voulu accorder à l'oeuvre leur haut et distingué patronage, leur formelle approbation, et même leur coopération. La réalisation du projet fut aussitôt confié à un comité exécutif, présidé par M. le Juge Constantineau. D'autres réunions se sont faites dans le courant de l'année; nous n'avons qu'à nous féliciter de l'assiduité des membres convoqués, de l'échange fraternel des vues et des propositions soumises à la discussion, des décisions pratiques auxquelles on a abouti si unanimement.

L'organisme de l'oeuvre a fonctionné avec activité et a produit de merveilleux et réconfortants résultats. Mais il y faut encore du travail et du dévouement. Comment grouper en une force compacte tous nos compatriotes de l'immense Ontario? Comment amener la sauvegarde et la permanence de notre langue? Comment, à l'exemple des Acadiens et des Franco-Américains, conquérir à cette langue droit d'asile et de cité sur les bancs des écoles et dans la rédaction des programmes d'examen? Peut-on se désintéresser, en vérité et en conscience, des statistiques déjà recueillies, c'est-à-dire d'une population canadienne-française de plus de 200,000 âmes, de la prépondérance ou de l'influence tangible des nôtres dans 14 comtés, tandis que d'autres populations demeurent stationnaires ou sont en diminution? Peut-on perdre de vue le rôle important que ceux de notre nationalité sont conviés à soutenir dans la vie publique, municipale ou sociale, dans les carrières libérales, commerciales, agricoles, industrielles?

Or, l'éducation est la grande force des nations civilisées. Elle appelle à elle, aujourd'hui, toutes les convoitises et toutes les énergiques aspirations des gouvernements, quand elle ne provoque point sur sa tête innocente les plus odieuses tyrannies. De cette force nous ne voulons nullement que l'on vienne nous dépouiller; c'est bien l'éducation de nos pères qui nous a faits ce que nous sommes; c'est par l'éducation que nous entendons rester dignes de notre belle mission, dignes des traditions que nous ont léguées nos ancêtres. Depuis 150 années, notre gloire nationale s'identifie avec l'éducation domestique, scolaire, classique; pas un fleuron ne doit être détaché de cette couronne, tressée au prix de tant de zèle obscur, de sacrifices innombrables, d'inexprimables immolations. Si nous voulons être un peuple, nous le serons par notre éducation et par notre enseignement; sans l'une et l'autre, nous irions à la ruine et à la mort. Qui de nous voudrait voir périr sa race.

Et c'est par la langue de nos pères que nous prétendons vivre, nous instruire, nous développer, progresser, à côté de nos compatriotes de longue anglaise ou autre. Pour elle, donc, nous aurons à nous dévouer, à lutter, peut-être, en vue de lui obtenir au grand soleil de Dieu une place d'honneur qu'elle a conquise et qu'elle mérite de conserver. Ici, dans notre pays, tous les droits sont égaux, comme le sont tous les devoirs. Et nos droits, après tout, sont inscrits et gravés dans l'airain de nos Constitutions. Quels blâmes et quels reproches peut encourir quiconque exige et maintient son droit? A qui fait-on injure? Est-ce que le droit n'est pas imprescriptible partout?

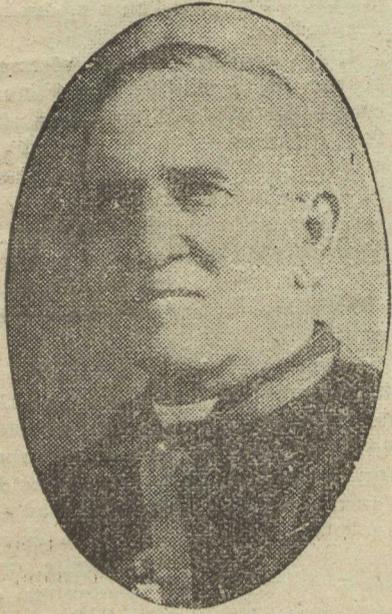
Il nous est donc facile de conclure que l'enseignement du français mérite et exige qu'on le reconnaisse et qu'on le recommande dans les écoles.

Il nous faut, en raison de la population canadienne-française de la province, requérir la plénitude de nos droits, le légitime usage de notre langue, dans tous les degrés de l'enseignement et de la formation intellectuelle de la jeunesse.

Il nous faut, en vertu de nos principes et de nos traditions religieuses, compter sur le zèle et la sympathie du clergé de langue française, sur son concours actif, bienveillant, pratique, sans aucune exception.

Il nous faut, enfin, assurer par le Congrès, la solidité d'une entreprise morale, religieuse, patriotique de la plus indéniable importance pour le présent et l'avenir de notre nationalité si vigoureuse et si admirable.

COMITE GENERAL DU CONGRES D'ONTARIO



MGR. J. O. ROUTHIER

Membre honoraire du Congrès.

surer par tous els moyens légitimes à votre disposition, le succès présent et permanent de ce grand mouvement national.

Bureau du Congrès, 559 1-2 rue Sussex, Ottawa, 27 octobre 1909.

COMITE GENERAL

Monseigneur J.-O. Routhier, Administrateur du diocèse d'Ottawa; Membres honoraires, Sa Grandeur Mgr N. Z. Lorrain, D.D., Evêque de Pembroke; Sa Grandeur Mgr E. A. Latulipe, D.D., du Vicariat Apostolique du Temiscamingue, Evêque de Catenna; Le Très honorable Sir E. H. Tacheureau, Ex-Juge en Chef du Canada, P. C.; L'honorable sénateur N. A. Belcourt, C.R., P.C.; L'honorable Dr

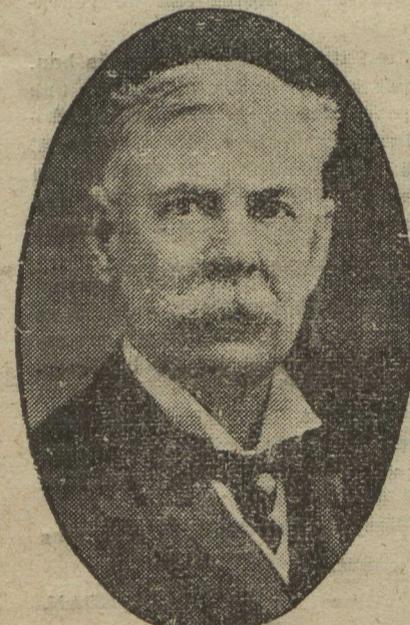
SA GRANDEUR Mgr N.Z. LORRAIN
Membre honoraire du Congrès.

teur d'Ecoles Bilingues, Plantagenet; O. Guibord, Ex-M.P., marchand Clarence Creek; Rév. P. D. Jacques, O. P., Curé Ottawa; Rév. P. J. A. Lajeunesse, O. M. I., Ottawa; L'Abbé O. Lalonde, de l'Archevêché d'Ottawa; L'abbé C. Langlois, Ptre. Curé, Sturgeon Falls. H. Laurin, Rédacteur du "Moniteur", Hawkesbury; E. J. Laverdure, marchand, Ottawa; Rév. P. G. Lebel, S. J., Sudbury; G. Leclair, secrétaire Général de l'Union St-Joseph du Canada, Ottawa; L'abbé J. Leclair, Ptre. Cpré, Chute à Blondeau; F. Moffet, Rédac-

Le Congrès est convoqué pour le 18 janvier 1910, à Ottawa, et siéges devront être choisis dans chaque paroisse, canton, district ou comté, pour représenter tous nos compatriotes à ce Congrès. Le comité général espère que des personnes zélées prendront l'initiative de convoquer ces assemblées populaires dans chaque localité, et qu'un président et un secrétaire seront élus pour diriger l'assemblée. Chaque délégué devra être muni d'un certificat dûment signé par le président et le secrétaire, lequel devra être présenté au congrès. Des formes imprimées de ce certificat seront fournies gratis par le comité général à tous ceux qui en feront la demande.

Le travail du Congrès ne s'arrêtera pas après cette convocation du mois de janvier prochain. La surveillance de nos intérêts dans l'Ontario sera continuée avec la plus grande vigilance.

Par conséquent nous lançons un énergique appel à vous tous nos compatriotes de choisir vos délégués parmi les mieux qualifiés et de travailler dès maintenant à as-

L'HON. SENATEUR BELCOURT
Membre honoraire du CongrèsM. EMMANUEL TASSE
Trésorier du Congrès.

J. O. Réaume, Ministre des Travaux Publics d'Ontario; Officiers généraux: Président, l'honorable juge A. Constantineau, D.C.L., L'Orignal, Ont; Vice-président, M. l'abbé A. Beausoleil, Ptre. Curé, Fournierville, Ont.; Secrétaire Conjoint; Dr. R. H. Parents, médecin, Ottawa, Ont.; M. C. A. Séguin, avocat, Ottawa, Ont.; Trésorier, M. Emmanuel Tassé, financier, Ottawa, Ont.

AUTRES MEMBRES DU COMITE

(Par ordre alphabétique.)

Messieurs: A. O. Aubin, député de Sturgeon Fall, à la Législature d'Ontario, Sturgeon Falls; Dr. Bédard, Médecin, Pembroke; Dr. Joseph Bédard, Médecin, North Bay; A. Bélanger, Inspecteur d'E-

coles Bilingues, Ottawa; Errol Bouchette, Ecrivain, Ottawa; C. S. O. Boudreault, Inspecteur-Général de l'Union St-Joseph du Canada, Ottawa; Rév. P. A. Boyer, O. M. I. Ottawa; J. B. T. Caron, Ex-M.P. avocat, Ottawa; Dr. J. L. Chabot, Médecin, Ottawa; A. Charbonneau, marchand, Ottawa; Rév. P. C. Charlebois, O.M.I.; curé, Ottawa; A. E. Charron, du Ministère des Travaux Publics, Ottawa; A. T. Charron, Chimiste, Ottawa; H. Chauvin, journaliste, Windsor; D. Chenay, Inspecteur d'Ecoles Bilingues, Windsor; Dr. R. Chevrier, Médecin, Ottawa; L'abbé S. Corbeil, Directeur de l'Ecole Modèle de Hull; P. M. Côté, du Ministère de la Justice, Ottawa; Daniel Danis, avocat, Magistrat de Police, Cornwall; Rév. P. E. David, O. M. I. Ottawa; A. D. DeCelles, C. M. G. L. L. D., F. R.S.C., conservateur de la Bibliothèque Nationale, Ottawa.; J. A. Doyon, président de l'Association du Service Civil, Ottawa; Rév. P. L. Filaudeau, C.M., Notre-Dame de Lourdes; J. M. Fleury, Professeur de l'Ecole Modèle Bilingue, Ottawa; V. H. Gaboury, Inspec-

M. L'ABBE BEAUSOLEIL
Vice-président du Congrès.

M. D. RACINE

Député à la législature d'Ontario.

teur du "Temps" Ottawa; E. Morel, Député de Nipissing à la Législature d'Ontario, Mattawa; L'Abbé J. A. Myrand, Ptre Curé, Ottawa; G. Pacaud, Inspecteur des Licences, Windsor; L. E. O. Payment, professeur d'Ecoles Bilingues, (Sturgeon Fall); L'abbé A. Pelletier, Ptre. Curé, Plantagenet; Geo. Pharand, Député de Prescott à la Législature d'Ontario, L'Orignal; Ed. Proulx, Député de Prescott au Parlement Fédéral, L'Orignal; D. Racine, Député de Russell, à la Législature d'Ontario, Casselman; J. N. Rattey, Comptable, Ottawa, L'Abbé L. C. Raymond, Ptre Curé, The Brook, H. Robillard, ex-M.P., Entrepreneur Ottawa; T. Rochon, Inspecteur d'Ecoles Bilingues, Clarence Creek; O. A. Rocque, Ex-Inspecteur des Manufactures, Orléans; A. O. Rocque, du Ministère des Douanes, Ottawa; G. W. Séguin, Président de l'Union St-Joseph du Canada, Ottawa; E. H. St-Denis, Sous-commissaire du Recensement, Ottawa; J. St-Germain, du Ministère des Postes Ottawa, H. St-Jacques, professeur au Collegiate Institute, Ottawa; A. A. Taillon, Gérant de la Banque Nationale, Ottawa; Hon Juge J. A. Valin, Sudbury; J. U. Vincent, avocat, Ottawa, Ont.

L'ARMOIRE

Toute la nuit, M. Marescot s'était retourné ne pouvant fermer l'oeil. L'image de sa fiancée ne le quittait pas: son petit nom de Virginie le harcelait avec la ténacité de certains airs de musique difficiles à secouer. Il pensait, enfoncé dans son oreiller.

—C'est pour demain. Demain, la mairie, l'église et les repas de famille.

Et il souhaitait se réveiller plus vieux de vingt-quatre heures, marié, toutes les corvées remplies, seul avec son petit bijou de brune. Ah! comme on allait être heureux! au moins les premiers temps. Et pourquoi pas toute la vie? Il avait connu de bons ménages. Le sien serait un de ceux-là.

Et il guettait l'aube en accumulant des projets. Dès qu'elle parut couleur de rose-thé, entre les fentes des persiennes, il sauta du lit, ouvrit sa fenêtre à deux battant, toute grande à l'aurore de cette journée printanière, qui resterait fameuse dans son existence, comme une date de joie. Mercredi, 12 mai.

Ce n'était que trois mois, et cependant que de choses ils contenaient; Comme ils fouettaient l'esprit et réchauffaient le coeur. "Mer-

nette bourgeoise donnait bien l'impression d'un calme quartier de province derrière le mail, un peu avant la Manutention.

M. Marescot quitta fenêtre et songea sérieusement à s'habiller. Sa montre marquait six heures. Il devait être à la mairie à onze heures. Il n'était pas en retard.

Après s'être lavé à grande eau frissonnant d'aise sous l'éponge, il mit sans se hâter ses souliers vernis et pour faire un peu les chaussures neuves, qui craquaient comme des pois fulminants se promena dans toutes les pièces, inspectant chacune avec la satisfaction complaisante d'un homme dégoûté qui ne trouve rien à redire. Tout était prêt à la recevoir.

Au salon blanc et or, des bottes de fleurs pressés se bousculaient dans les grands vases les stores de soie à moitié descendus, taminaient la lumière; le piano attendait ses mains blanches.

Les gentils déjeuners, les longs diners intimes qu'ils feraient dans la salle à manger, sentant bon les lambris de chêne, assis l'un en face de l'autre, leur visage se touchant presque. Avec quelle tendresse il allait la soigner. A table il lui donnerait toujours les meilleurs morceaux les blancs.

Chaque fois qu'il sortirait en hiver, il lui achèterait des gourmandi-

une chambre destinée aux amis de passage.

Et terminant son inspection, il entra dans une grande pièce qui servait de débarras où pêle-mêle étaient entassés de vieux meubles, des ferrailles, mille objets de rebut; une mappe-monde un bain de siège, des malles, des arrosoirs, d'anciens portraits ovales, une lanterne magique.

Il s'en allait, quand soudain ses yeux étant tombés sur une armoire, il tressaillit. C'était une armoire de noyer, très large très haute ayant sa clé dans sa serrure. Elle occupait un coin de la chambre près de la fenêtre.

Et en une seconde le souvenir de sa première femme lui remonta au coeur le suffoquant, le forçant de s'appuyer au mur pour ne pas s'abattre. Il était veuf en effet, depuis quatorze ans. Un roman qui avait fini comme un drame. Berthe..... c'était déjà bien loin!

Lui orphelin très amoureux l'épousant au sortir de l'école aussitôt licencié en droit. Elle poitrinaire, s'éteignait six ans après.

Il avait beaucoup souffert: des jours, des mois les années avaient filé, et il n'avait plus pensé à la morte.

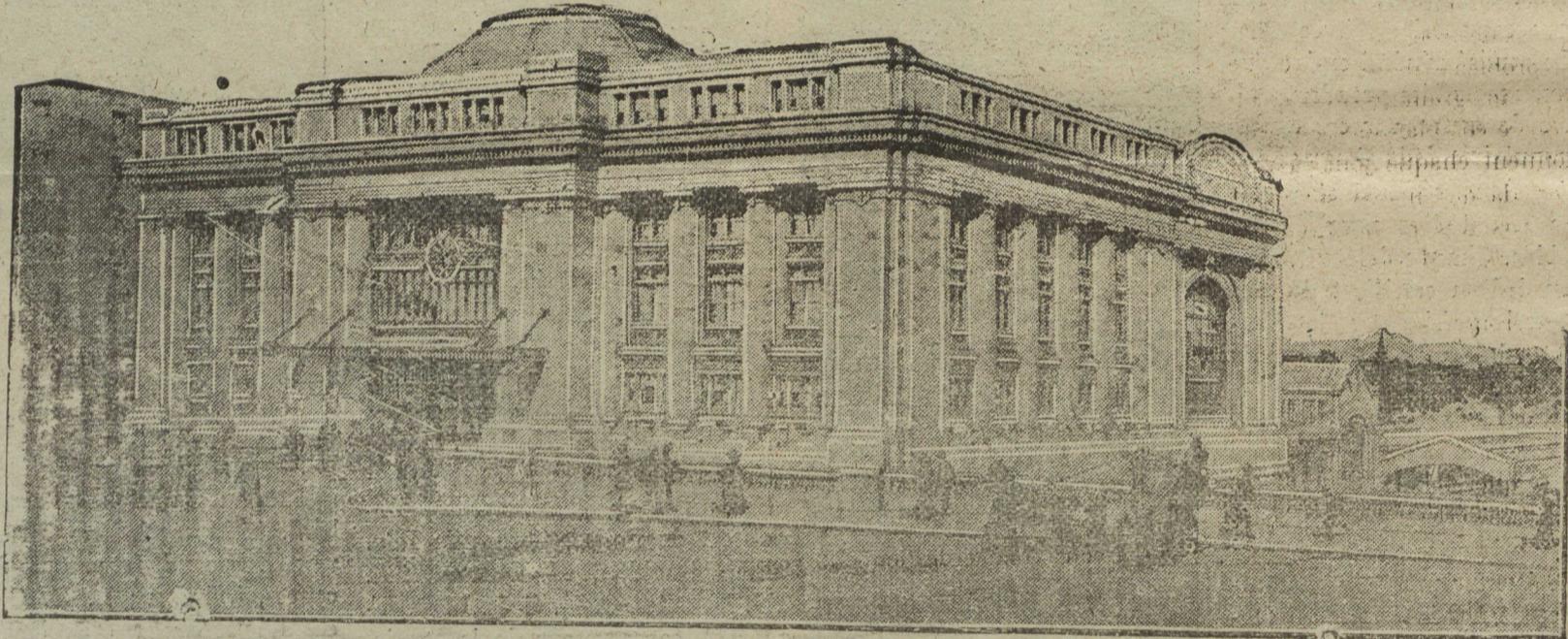
Il avait gagné ainsi ses quarante-quatre ans sans même se sentir avancer, se jetait décidé à faire une fin, et voilà qu'après quatorze ans,

moire assaillit M. Marescot. Il hésita; mais s'armant d'énergie, il l'ouvrit avec fracas.

Une bouffée de renfermé lui souffla au visage et des teignes s'échappèrent voletant. Sur les planchers étaient rangés des paquets, des robes des cartons.

Il lui sembla que ces vêtements et ces objets venant d'une morte, c'est-à-dire d'une ombre d'une négation, d'une personne qui a existé, qui n'existe plus, affectaient une immobilité particulièrement sinistre. Et pour détruire cette impression, il vida le meuble entièrement bouleversant tout, jetant sur le parquet le linge, les boîtes, les effets pêle-mêle.

Quant ce fut fini, s'assurant à terre, sans souci de son pantalon neuf, il commença les mains secouées de tremblements nerveux, à inspecter un petit sachet plein d'herbes des champs et de fleurs fanées qu'elle avait brodé au retour d'une excursion à Ville-d'Avray; ensuite, une paire de mignonnes pentouffes en satin noir, des chemises, d'une batiste très fine, fleurant encore sa peau de blonde, ce parfum de lavande qu'elle avait toujours attaché à elle, et un corsage de dessous, en soie, décolleté, ayant gardé la ronde empreinte de ses épaules et des jupons, des mouchoirs avec son chiffre aimé; un B... Berthe! la pre-



LA NOUVELLE GARE du Grand-Tronc à Ottawa

credi, 12 mai!" Cete journée là lui appartenait, semblait briller, sourir, embaumer exprès à son intention. Une surprise que la nature lui avait réservée pour son mariage.

Il aspira fortement l'air veauté qui passait dans les massifs du jardin et resta les deux coudes sur l'appui du balcon, en chemise.

Des légers bruits troublaient seuls le silence et l'immobilité du matin, discrets bonjours d'oiseaux, palpitations d'ailes nuisibles, feuilles qui remuent, brins d'herbe qui bougent sans qu'on sache pourquoi, larmes de rosés que verse un pétale.

A gauche derrière un mur lézardé, couvert de grappes et de lilas, s'étendait à perte de vue un parc appartenant à une communauté religieuse. A de certaines heures des femmes long vêtues de flanelle blanche défilaient entre les arbres, marchant à pas de procession sur les gazons mous.

Et ce petit coin de Passy abrité de verdure à dix minutes des boulevards où se laissait vivre en garçon, M. Marescot dans une jolie maison-

ses, des primeurs, et il se figurait déjà revenant le soir un peu en retard chargé de petits paquets à ficelles roses qui intriguaient sa curiosité et la faisaient sauter joyeuse, battant des mains, demandant.

—Qu'est-ce que ça peut être?

La chambre à coucher! Elle était bien très clair, comme ses yeux de jour elle avec les fleurs sur la cheminée, des fleurs sur la table, des fleurs devant la fenêtre, des fleurs dans les angles, des fleurs partout, jusque sur le lit.

S'étant plu à disposer lui-même ce sanctuaire, M. Marescot osait à peine y pénétrer, il eut cru le profaner en l'habitant seul, et tels étaient ses scrupules que depuis trois jours aussitôt après le départ du tapissier, il en avait fermé la porte à clef et couchait sur un canapé dans le cabinet de toilette. Il se contenta donc d'y jeter un long regard puis il se retira doucement.

De porte en porte, il alla de son cabinet de travail au billard du billard à une petite serre, de la serre à

pendant lesquels il avait vécu dans le commerce et les affaires, voyagé souvent déménagé au moins cinq ou six fois il se retrouvait par un incroyable hasard le matin même de son mariage, devant l'armoire où étaient renfermés les quelques vêtements les bibelots dont il n'avait pas voulu se défaire, tout ce qui lui restait de sa première femme.

Non. On lirait cette histoire dans un feuilleton, on dirait: C'est inventé! Et pourtant la vie est semée d'aventures vraies et vraies qui dépassent les plus merveilleuses imaginations des livres.

Qu'aurait-il fait? Regarder? Jamais! Il n'en aurait pas le courage et puis était-ce le moment de s'attrister en revivant tout ce passé de deuil qui sommeillait? Mais, d'un autre côté, devait-il laisser les choses en cet état? Sa femme demain pouvait ouvrir ce meuble, y fouiller. A tout prix il fallait lui éviter une aussi pénible découverte.

Et un désir fou violent irréflecti, de tourner la clef et de jeter les yeux une minute seulement dans l'ar-

mière lettre du mot: baiser comme elle disait en lui tendant ses lèvres.

Oh! ce baiser, frais parfumé, qu'elle lui donnait jusque dans son agonie, les bras autour du cou, il se le rappelait maintenant Marescot malgré ses quatorze ans de veuvage.

Elle l'aimait celle-là, pour de bon. Jamais son affection n'avait eu une heure de faiblesse, elle l'avait adoré jusqu'au dernier soufle. Insensé, trois fois insensé qu'il était de se remarier. Est-ce qu'on pouvait gagner deux fois de suite à la loterie du bonheur?

Et quand la vieille bonne Agathe, qui le cherchait partout, entre dans la pièce, et le voyant changé, comme après une maladie, s'écrie bouleversée:

—Monsieur, qu'est-ce qui vous prend? La mairie?... Votre mariage?

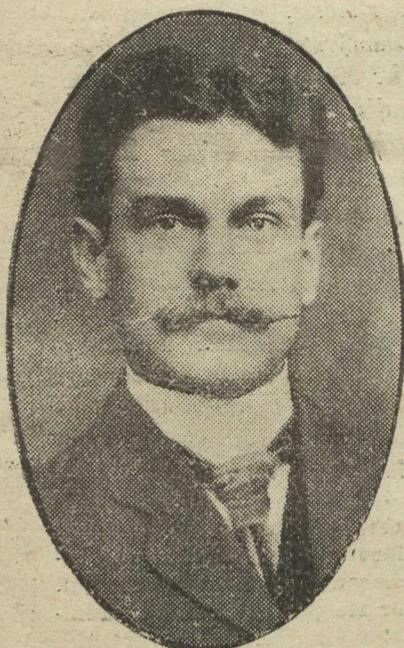
Il se soulève, et la congédiant d'un geste de fatigue:

—Non..... plus maintenant... plus maintenant.

HENRI LAVEDAN.

Les secrétaires conjoints A LA CANADIENNE

Du Congrès des Canadiens-Français d'Ontario



Dr. R. H. PARENT



M. J. A. SEGUIN, AVOCAT

CONCORDIA SALUS

L'entente et l'union par la connaissance des deux langues, française et anglaise, au point de vue national: voilà le lien qui doit s'établir entre les deux races, au Canada.

Nous ne forcerons pas les citoyens d'autre langue à apprendre le français; ils s'y habitueront bien d'eux-mêmes. Et pourquoi nous querellerions-nous là-dessus?

Nous voulons conserver notre langue, nous Canadiens-français et nous n'entendons pas que les autres nationalités perdent la leur.

Nous désirons simplement, en conservant les droits acquis, réaliser le problème de l'union des races qui sont appelées à faire du Canada un grand pays.

Notre complaisance est grande, et nos journaux et nos orateurs en donnent chaque jour la preuve. Après Lord Grey, Gouverneur du Canada qui insiste sur la nécessité de savoir le français, après le discours que prononçaient, hier encore, en français, à Ottawa, MM. Devlin, McDougall et Foran, que pourrions-nous citer de mieux que ces paroles de Sir Wilfrid Laurier sur l'union des races, paroles prononcées il y a déjà longtemps.

C'était à une assemblée politique à Drummondville, dans la province de Québec, que Sir Wilfrid disait ceci:

"La Providence a placé sur ce continent, deux peuples différents, non pas pour montrer au monde comment il peuvent se disputer et se quereller, mais pour donner à l'univers entier la preuve que par l'usage réfléchi d'une considération et d'un respect mutuels, ces deux même peuples pouvaient vivre côte à côte, comme des amis qui se comprennent."

Ces réflexions vieilles de quelques années, ne sont-elles pas les mêmes que celles qui nous animent aujourd'hui.

Nous n'avons pas, que nous croyions, d'ennemis autour de nous. Les seuls que nous ayons sont nos passions personnelles et des préjugés.

Faisons les donc taire!

ooo

Si tu as un ami, visite-le souvent, car les épines et les broussailles hérissent le chemin où personne ne marche.—Proverbe Oriental.

ooo

Aujourd'hui, tout le monde pose. L'homme propose, la femme dispose, l'industrie expose, le gouvernement impose, le commerce dépose, les consciences composent et les grands hommes reposent.

ooo

Boire beaucoup de café, dit un professeur de l'Université de Chicago, nuit autant à la constitution que de faire un usage abusif de liqueurs alcooliques.

CHANSON DE NUMA LES ET LUCIEN BOYER

Sur l'air de "La Parisienne"

Fraîche comme un pe-tit bouquet, Front d'ivoire et cheveux d'é-
-bè - ne Nez mu - tin, grands yeux, pied co -
-quet, Elle a seize ans la Ca - na - dien
- ne. Fiè - re de son mi - nois ver - meil, Ma - li - ci - eu - se sans au -
- da - ce, El - le trot - te sous le so - leil,
On di - rait le printemps qui pas - se,

Fraîche comme un petit bouquet,
Front d'ivoire et cheveux d'ébène,
Nez mutin, grands yeux, pied coquet,
Elle a seize ans la canadienne.
Fière de son minois vermeil,
Malicieuse sans audace,
Elle trotte sous le soleil.
On dirait le printemps qui passe.

La vie accomplit simplement
L'éternelle métamorphose:
Aujourd'hui c'est une maman
Qui berce un petit bébé rose.
Elle tremble à son premier cri,
Tremble au premier pas qui s'égare,
Dans cet être frêle et chéri,
C'est l'avenir qu'elle prépare.

C'est l'âge de se marier,
La mignonne n'est plus la même,
Elle possède un cavalier
Qui l'aime d'amour, et qu'elle aime;
Lorsqu'il lui demande son cœur,
Bien qu'un aveu charmant lui plaise,
Elle sourit d'un air moqueur,
Car elle est soeur de la française.

En attendant que le destin,
A ce devoir sacré l'appelle,
Elle chante dès le matin,
Et rend tout joyeux autour d'elle,
Fraîche comme un petit bouquet,
Front d'ivoire et taille de reine,
Nez mutin, grands yeux, pied coquet,
En deux mots c'est la canadienne.

N.B.—Nous devons le cliché de la musique ci-dessus à la gracieuseté du "Passe-Temps."

NOUVELLE

L'ESPERANCE

Espérance. Chacun vit en espérance. "Le laboureur attend le fruit de sa terre" (Jae. V. 7.) Il ne sème que dans cet espoir, et ne récolte que dans celui de vendre. Et toujours il recommence. Et il en va de même pour chacun de nous. Ce n'est jamais pour le moment présent que nous travaillons, c'est pour l'avenir, et l'avenir n'est à nous qu'en espérance de le posséder. Mais cet espoir entretient la vie présente, soutient l'oeuvre de chaque instant, laquelle, sans l'espérance de la voir tourner à notre bonheur, serait trop vide et trop laborieuse. Les bras nous tomberaient; puis l'inaction nous tuerait.

Mais puisque nous ne vivons que d'espérance, n'est-il pas évident que nous ne sommes pas dans le temps ni dans le lieu où nous pourrions posséder les choses que nous souhaitons?

Mais encore, puisque ce qu'il y a de plus substantiel dans notre vie est l'espérance, n'est-il pas également évident que celui-là sera le plus heureux maintenant qui a l'espoir de plus grands biens? Oui, puisque c'est l'espérance qui fait le bonheur.

LE CONGRÈS CANADIEN-FRANÇAIS DE L'ONTARIO DE LA NUIT DES MORTS

Les journaux de la province de Québec secondent hardiment l'oeuvre du congrès français de l'Ontario. Nous avons déjà reproduit de divers journaux d'encourageantes appréciations. La dernière nous vient de la *Patrie* et voici ce qu'en dit le confrère :

Maintenant que la plus grande partie des Canadiens-français d'Ontario ont appris qu'il y aura à Ottawa, en mi-janvier prochain, un congrès général d'Education, il serait peut-être utile d'en définir les grandes lignes et d'indiquer le but qu'on se propose d'atteindre.

Nos compatriotes de la province-soeur se réuniront pour améliorer le sort des écoles bilingues. C'est ce qu'ils veulent, c'est la reconnaissance officielle de ces écoles par le gouvernement; c'est la confirmation par un acte de la Législature provinciale, de l'enseignement du français dans ces écoles. C'est la disparition de cette fumisterie qu'on appelle maintenant "école bilingue." Tout le monde sait que le français n'est guère enseigné dans les écoles subventionnées par le trésor public, que la langue française, la langue des ancêtres, est reléguée au troisième ou quatrième plan, comme tout autre dialecte, là où elle devrait, sinon avoir la première place, du moins être sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. C'est pour remédier à cette lacune que les Canadiens-français d'Ontario s'unissent en Congrès, c'est pour faire cesser ce détestable état de choses, c'est pour recouvrer les droits perdus ou extorqués, c'est pour faire grande et belle la place que doit occuper le français dans les écoles, non seulement primaires et secondaires, mais encore supérieures et normales.

L'anglais est nécessaire, on en convient, mais le français l'est aussi. N'est-ce pas Son Excellence Lord Grey qui disait dernièrement qu'un homme qui sait les deux langues est un gentleman accompli? N'est-ce pas là une parole propre à encourager, à aiguillonner?

Il faut le reconnaître, une langue qui n'est pas apprise à l'école doit fatalement périr. C'est une tout autre chose que parler une langue et la savoir. On peut la parler dans la famille, chez soi, dans la rue ou ailleurs, mais pour la savoir, il faut l'avoir étudiée, et où l'étudiera-t-on, si ce n'est à l'école? Et comment l'apprendra-t-on à l'école, si on ne l'enseigne pas? C'est là où en est le français dans l'Ontario. Alors, il faut s'y mettre de tout coeur, commencer dès maintenant à s'occuper des moyens propres à faire donner aux enfants qui fréquentent les écoles un solide enseignement du français, pour que ces enfants non-seulement le parlent, mais encore l'apprennent et le sachent. Il faut du français dans les écoles primaires et secondaires au même rang que l'anglais, parce que c'est là qu'il faut commencer à apprendre le français. Il faut, de plus, qu'il soit enseigné dans les écoles supérieures et normales afin de former des professeurs canadiens aptes à pouvoir enseigner à leur tour le français à leurs compatriotes.

Pour atteindre ce but, il faut s'organiser, il faut travailler, peiner.

N'est-ce pas que le Congrès d'Education d'Ontario a entrepris une oeuvre vraiment nationale quand il a pris l'initiative de cet élan? Mais les promoteurs du Congrès ne peuvent pas faire tout à eux seuls. Ce qu'il leur faut, ce sont de bonnes volontés, ce sont des personnes d'énergie dans chaque paroisse, ville ou village, ce sont des Canadiens-français qui ont à coeur le relèvement de leur race! Car on conservant le français et en le faisant apprendre dans les écoles, ils conserveront par là l'esprit de leur race, acquerront de l'influence et, chose à prévoir, ils amèneront un jour les Anglais eux-mêmes à apprendre le français. Il faut que tous se rendent compte de la présente situation religieuse et scolaire dans leur paroisse respective, afin que, étant bien informé, chacun puisse faire un retour sur lui-même et se convaincre de l'utilité et des avantages du présent Congrès; que après s'être rendu compte de l'état déplorable de l'enseignement du français, chaque paroisse où il a des Canadiens, envoie au Congrès d'Ottawa de nombreux délégués. C'est une chose facile dans une paroisse où le pasteur est Canadien; mais dans certaines paroisses qui n'ont pas cet avantage, le travail sera difficile; néanmoins, il y a lieu d'espérer que ces municipalités enverront aussi des laïques dévoués pour prendre en main leurs intérêts. Et alors on fera de la bonne besogne.

*J'allais par le sentier de mousse,
J'allais, c'était la nuit des morts,
Et les vents devenus moins forts
Laisaient parler la cloche douce
Je m'arrêtai, car j'entendis
Au détour même de l'allée,
Une voix tremblante et voilée
Qui murmurait: De profundis*

Clamavi ad te Domine, Domine exaudi vocem meam.

LA CULTURE PHYSIQUE CHEZ LES ENFANTS

A quelque carrière que l'enfant se destine, la force physique et la souplesse, l'endurance et la résistance à la fatigue lui seront toujours d'une incontestable utilité.

Il faudra donc chercher à le doter de ces qualités, presque au début de la vie, longtemps avant qu'il soit lancé dans la lutte, car c'est bien armé et bien équipé qu'il faut marcher au combat. Malheur au soldat qui, sur le champ de bataille, doit retourner sur ses pas chercher les munitions dont il aurait dû se munir au départ!

Je ne prétends pas cependant que le corps doive être dans l'avenir le seul objectif de la sollicitude des éducateurs; nous tomberions par ce fait dans l'exagération de ceux qui recommandaient de soigner l'âme au détriment du corps. En fait d'éducation, l'exclusivisme est la faute la plus grave. Je pourrai dire que le corps est un temple dont le dieu est l'intelligence. Si l'étude fait le dieu noble et grand, par la multiplicité et la profondeur de ses connaissances il lui faut un temple digne de lui: travaillons donc à perfectionner ce temple, à développer les formes que la nature lui a données, et surtout efforçons-nous de lui procurer la force et la solidité nécessaires à sa longue conservation.

Dès la naissance, chacun est pourvu d'une certaine somme d'intelligence et de force physique: c'est là le patrimoine commun à l'humanité tout entière. Il n'appartient pas à l'homme de cultiver l'un au détriment de l'autre. Il se doit à l'une comme à l'autre, pour qu'elles-mêmes puissent se prêter cette mutuelle assistance que leur demande la nature et qui leur assure leur valeur respective.

Les enfants des deux sexes ont besoin de dépenser leurs forces naissantes; courir, sauter, grimper même sont pour eux des lois physiques auxquelles il est coupable de vouloir les soustraire. Il leur faut la fatigue, voire les mouvements violents, qui avivent la circulation du sang, dilatent les poumons font respirer à pleine poitrine et dispersent les fluides vitaux dans les membres.

Comme conséquence, le cerveau, se trouvant dégagé, n'est plus sous l'empire de ses dangereuses hantises nocturnes qui engendrent les habitudes solitaires et entraînent fatalement la dégénérescence des individus et des races. Le sommeil, réparateur et bienfaisant, vient vite fermer les yeux des enfants fatigués par les exercices salutaires qu'un éducateur intelligent a su leur procurer. C'est donc une erreur déplorable, une faute des plus graves, d'astreindre les enfants à une immobilité prolongée, puisque celle-ci est contraire aux exigences de la nature. Il faut plutôt la combattre quand l'enfant y est porté, car c'est la maladie qui en est la cause.

Autrefois, une aristocratie aussi déraisonnable que prétentieuse disait à ses enfants: laissez aux ouvriers, aux gens de la campagne la force musculaire et les exercices qui la donnent: elle leur est utile pour exécuter leurs pénibles travaux. A vous le travail de l'intelligence, la culture de l'esprit, qui ne déforment pas le corps et ne souillent pas les mains. Etudiez; pour vous, la force est dans le savoir: le repos des muscles profite au cerveau.

Et les pauvres enfants, bien obéissants, suivaient ces conseils néfastes, allaient s'étioler dans un établissement d'éducation quelconque, afin de se bourrer copieusement de connaissances souvent bien inutiles, puis ils sortaient de là fantoches, pâles et maigres, et sous la poussée inoffensive de quelque passant affairé, ils allaient rouler à terre sans force et sans résistance, incapables de se soutenir sur leur jambes étiques.

Un revirement sérieux s'est heureusement opéré depuis peu dans l'opinion publique; on est enfin revenu de l'erreur qui consistait à croire que la culture physique était une entrave à la culture intellectuelle. On s'est aussi rendu compte qu'aucun des muscles, nerfs, tendons..., qui concourent à donner le mouvement à notre corps, ne doit être ni négligé ni surmené. Tous sont utiles au bon fonctionnement de la machine humaine dont pas un rouage ne doit être ralenti ni précipité dans sa marche, car chacun d'eux obéit solidairement ou individuellement à des lois immuables qu'il est toujours dangereux de chercher à enfreindre.

Ceux-là mêmes qui rejetaient bien loin les exercices de force sont aujourd'hui les fervents de l'athlétisme et s'enorgueillissent à juste titre d'un développement physique qui loin de nuire à leur distinction native, leur donne la santé florissante que doivent désirer des gens raisonnables, à l'esprit heureusement pondéré.

R. ROGER.

Les Heroïnes de la Nouvelle-France

Suite

La trahison, cependant, acheva ce que la force n'avait pu faire. Charnisay réussit à corrompre une sentinelle suisse qui formait partie de la garnison, et le quatrième jour qui était le saint jour de Pâques, alors que tout le monde était en prières, le traître laissa l'ennemi s'approcher sans en donner l'alarme. Les assiégeants escaladèrent les murailles sans que les défenseurs du fort en eurent connaissance.

Mme. de La Tour se rua sur l'ennemi à la tête de ses soldats et se battit avec tant de courage, que Charnisay ayant déjà perdu douze de ses hommes à part plusieurs blessés, désespéra du succès de son attaque. Il offrit aux assiégeants de capituler, leur promettant la liberté et la vie s'ils se rendaient.

Mme. de La Tour persuadée qu'il n'y avait pas de résistance possible et désireuse de sauver la vie de ceux qu'elle avait sous ses ordres, accepta les offres de Charnisay et le laissa entrer dans le fort.

Ce fut là que Charnisay revéla toutes la bassesse de sa nature, en faisant pendre toute la garnison à l'exception d'un seul homme; et celui qu'il épargna fut forcé d'être le bourreau de ses compagnons d'armes.

Le massacre de ces pauvres soldats ne parut pourtant pas satisfaire sa soif du sang. S'il l'avait osé, il aurait très-certainement fait assassiner Mme. de La Tour; mais il craignait que la cour de France malgré sa vénalité, ne tolérât un tel acte de barbarie. Il fit cependant quelques chose d'aussi vil, d'aussi méprisable.

La femme héroïque fut obligée d'assister, une corde au cou, comme une condamnée, à l'exécution de ses vaillants soldats.

Mme. de La Tour s'inquiétait peu des plans de vengeance de son implacable rival. Rien ne pouvait plus l'émouvoir; son grand cœur était brisé.

Elle était loin de son mari à qui elle avait été si fidèle: elle n'osait plus espérer le revoir de nouveau, sinon captif comme elle.

Sa tâche dans la vie touchait désormais à sa fin et elle se sentait née pour la captivité.

Elle s'affaiblit de jour en jour jusqu'au moment où son âme héroïque et pure quitta cette vallée de larmes.

Trois semaines après le siège du fort, elle fut inhumée sur les vertes rives de la rivière St Jean qu'elle avait tant aimée et où elle avait vécu plusieurs années, "laissant un nom aussi fièrement enchaîné dans l'histoire acadienne, (dit un historien) que celui de n'importe quelle reine régnant dans l'histoire européenne."

III

MADemoiselle DE VERCHÈRES.

Revenons maintenant un des plus énergiques caractères qui ait illustré une des plus belles époques de l'histoire canadienne: l'ère de Frontenac.

Vous avez tous entendu parler du brillant régiment de Carignan, que le grand monarque, Louis XIV, avait donné comme escorte en 1664 à son altier vice-roy, le marquis de Tracy. Ce régiment de soixante à soixante dix officiers, dont plusieurs de la noblesse, était commandé par le colonel de Salières. Quatre compagnies, six cents hommes environ, qui furent divisées en escouades peu de temps après leur arrivée.

Les officiers et les soldats avaient été induits par des octrois de terres et de bétail, à se marier dans la Nouvelle-France.

Plusieurs d'entre eux le firent et devinrent les chefs respectés de plusieurs des premières familles canadiennes-françaises. Parmi ces derniers on remarque De Chambly, Sorel, Du Gué, la Valtrie, Verchères, Berthier, Grandville, Contrecoeur, De Méloises, Tardieu de la Pérade, Saint-Ours, De la Fougère, Maximin, Lobeau, Petit, Rougemont, Traversy, De la Nouette, Lacombe et plusieurs autres, dignes compagnons d'armes de De Longueuil, de d'Iberville et de De Ste-Hélène.

L'un d'eux, M. de Verchères, obtint en 1672, sur les rives du St. Laurent, près de Montréal, un octroi de trois milles carrés de terre que le roi augmenta en étendue l'année suivante.

Dans ces temps de troubles, une maison de seigneur c'était un petit fort pour empêcher les agressions des sauvages.

"Ces forts, dit l'historien Charlevoix étaient de grands enclos, entourés de palissades et de redoutes. L'église et la maison du seigneur

"étaient en dedans des palissades, et le fort était assez grand pour mettre en sûreté en cas d'attaques les femmes, les enfants et les bestiaux. Une ou deux sentinelles montaient la garde jour et nuit. Avec quelques petites pièces de canons ils tenaient en respect l'ennemi sans peur, avertissaient les colons de se tenir sur leurs gardes et les appelaient au secours du fort. Ces précautions étaient suffisantes pour se mettre en garde contre les incursions," mais pas dans tous les cas, comme nous le verrons par la suite.

Prénant avantage de l'absence de M. de Verchères, les Iroquois, toujours aux aguets, eurent un jour à la soudaine le petit fort et se mirent à escalader les palissades.

En apprenant cette incursion, Marie-Madeleine de Verchères, la jeune fille du seigneur, saisit un mousquet et fit feu. Les maraudeurs alarmés s'esquivèrent; mais, lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils n'étaient pas poursuivis, ils rôdèrent pendant trois jours comme des loups aux alentours du fort sans cependant oser approcher, car de temps à autre une balle abattait celui qui se risquait à tenter l'escalade.

Ce qui augmenta leur surprise c'est qu'ils ne virent en dedans du fort aucun être vivant autre qu'une femme; mais cette femme était si active, si intrépide, si ubiquiste, qu'elle semblait se prodiguer partout en même temps. Et son feu mortel ne cessait pas tant qu'il y avait un ennemi en vue. Cette belliqueuse gardienne du fort était Mademoiselle de Verchères, alors dans la douzième année de son âge. Cela avait lieu en 1690.

Deux ans plus tard, les Iroquois revinrent en plus grand nombre fondre sournoisement sur le fort pendant que les colons étaient occupés à défricher le sol.

Mademoiselle de Verchères, alors âgée de quatorze ans, se promenait lentement sur le bord de la rivière, lorsqu'elle s'aperçut qu'un de ces féroces Iroquois la couchait en joue.

L'Indien était un fort coureur, mais la terreur donnait des ailes à la jeune fille. Le tomahawk à la main, le sauvage la gagnait graduellement et allait la rejoindre sous les palissades du fort comme la jeune fille allait y entrer. Faisant un dernier effort l'Indien fit un bond et arrêta Mademoiselle de Verchères par le mouchoir qu'elle avait autour du cou. Aussi rapide que la pensée, pendant que le barbare levait son arme pour frapper le coup fatal, elle défit le noeud qui retenait le mouchoir et entra dans le fort dont elle ferma lestement la porte, laissant derrière elle l'Iroquois ébahi.

—Aux armes! Aux armes!

Sans s'occuper des cris de douleur des pauvres femmes voyant leurs maris faits prisonniers par les sauvages, elle courut au bastion, où était l'unique sentinelle, saisit un mousquet et un képi et ordonna une grande décharge afin de faire croire aux sauvages que le fort était bien défendu. Elle chargea ensuite une petite pièce de campagne et, à défaut de bourre, elle y fourra une touaille ou serviette qu'elle déchargea sur l'ennemi.

Cette résistance inattendue remplit les maraudeurs de terreur.

Ainsi armée, et avec l'aide d'un seul soldat, elle continua le feu.

L'alarme se propagea vite dans les environs de Montréal, et un intrépide officier, le chevalier de Crisasi, frère du marquis de Crisasi alors gouverneur de Trois-Rivières, vint au secours du fort Verchères à la tête d'une escouade d'élite; mais les sauvages avaient fait leur retraite avec trois prisonniers. Après trois jours de poursuite, de Crisasi les trouva fortement retranchés sur les bords du lac Champlain. L'officier français les mit en complète déroute et les tailla en pièces.

Les prisonniers furent relâchés et toute la Nouvelle-France rétentit de l'exploit de Mlle. de Verchères, qui mérite bien le titre d'héroïne.

Un autre exemple d'héroïsme de sa part qui lui valut la réputation de son mâle courage.

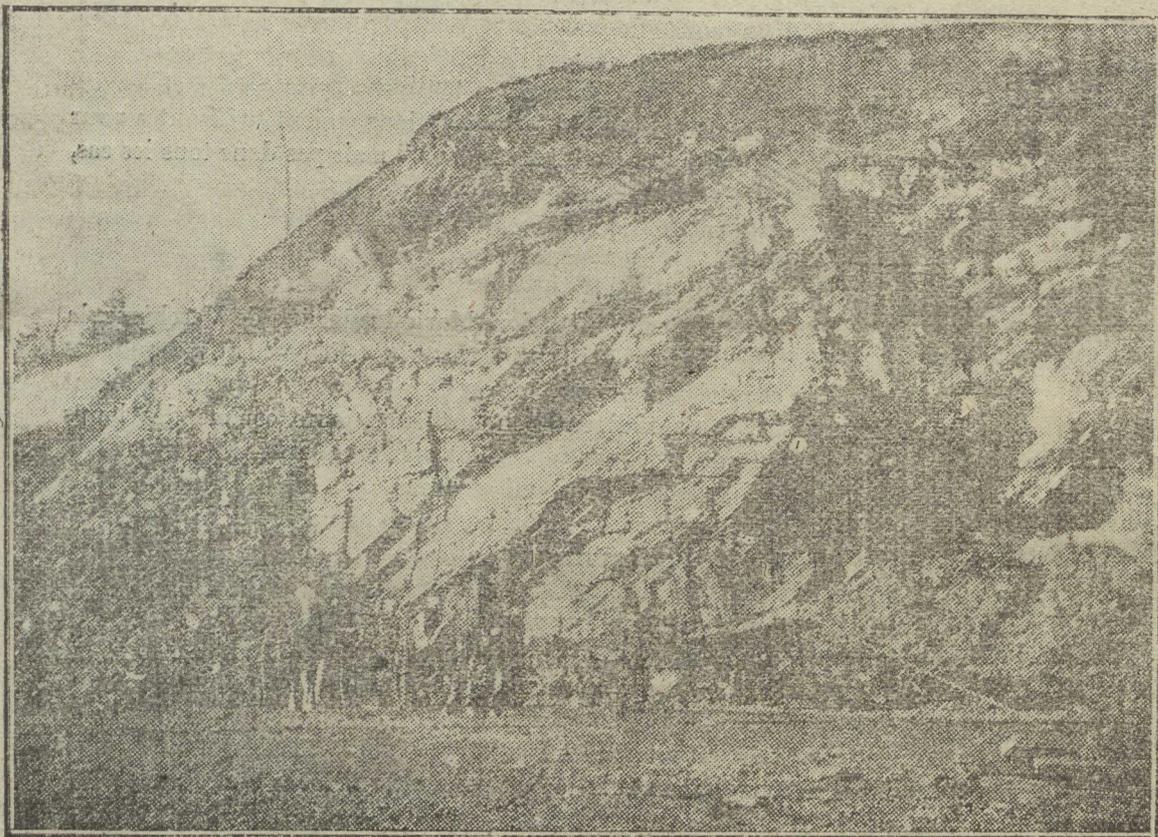
Un commandant français, M. de La Naudière de la Pérade, poursuivait les Iroquois dans les environs de la rivière Richelieu, selon les uns ou dans le voisinage de la rivière Ste. Anne d'après les autres, lorsque tout à coup sortit des buissons un véritable essaim de féroces Iroquois.

Pris par surprise, M. de la Pérade allait tomber victime de cette embuscade lorsque Mlle. de Verchères s'emparant d'un mousquet, se précipita sur l'ennemi à la tête de quelques hommes résolus et réussit à sauver le commandant du tomahawk indien.

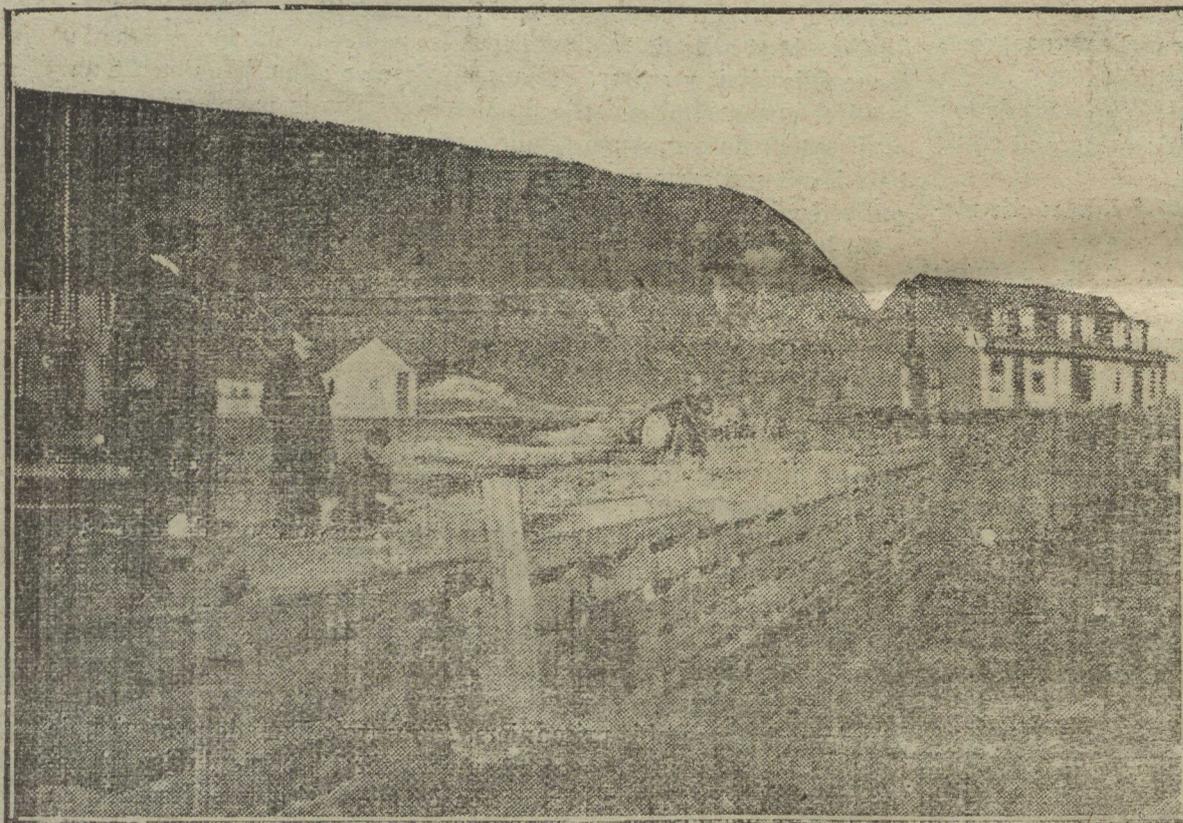
Elle acheva la conquête ou pour mieux dire elle devint la conquise de celui auquel elle avait sauvé la vie. A partir de cette époque, l'héroïne de Verchères porte dans l'histoire le nom d'un seigneur influent: Madame de La Naudière de la Pérade.

A suivre

LES TRAVAUX DU TRANSCONTINENTAL



Coupe de soixante-quinze pieds, dans le roc vif, à la Pointe à Pizeau, pour livrer passage à la voie du Transcontinental



La vignette représente les caissons sur lesquels le Transcontinental contournera la Pointe à Pizeau. En arrière de la maison qu'on voit à droite de la vignette, les ingénieurs doivent se tracer un chemin dans le roc vif.

Patrons du 'MAGAZINE'

EN FRANÇAIS



3645—Robe pour enfant 4 taille de 4 à 10 ans. Matériaux 3 3-8 vgs en 27 pour 6 ans.

COUPON

PATRON No 3645

Nom
 No.
 Rue
 Ville
 Province ou Etat
 Mesure de buste
 De taille

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c Département des patrons.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

MAGAZINE QUEBEC

Journal de Famille Illustré
Publié toutes les semaines par

ALEXANDRE AUBE,

Editeur-Propriétaire,
Bureau et Imprimerie 112-114, Rue Saint-Patrice.

Abonnements, par année ... \$2.00
Abonnements, six mois ... \$1.25
Le numéro ... 5 cents

Toutes communications doivent être adressées à 112, rue St-Patrice, Québec.

Rédaction : 40, rue Latourelle.

UNE SURPRISE

A nos anciens abonnés auxquels nous expédions cette semaine les comptes d'abonnement, de même qu'aux nouveaux qui recevront le présent numéro, nous réservons pour la semaine prochaine une très agréable surprise, sous forme de primes. En attendant nous les prions de vouloir bien nous envoyer les noms de cinq de leurs connaissances qui ne reçoivent pas déjà notre journal, et nous leur expédierons immédiatement par la prochaine poste un magnifique roman illustré de Fenimore Cooper, intitulé

LE LAC ONTARIO

Ce roman est un récit de scènes émouvantes de la vie des premiers pionniers canadiens lorsqu'ils étaient entourés de Peaux-Rouges. C'est un livre instructif en même temps qu'amusant.

Nous avons eu la bonne fortune de nous assurer tout ce qui restait de l'édition illustrée de ce roman palpitant. Il n'y en a plus en librairie. Nous publierons aussi la semaine prochaine une étude très documentée sur

LA LANGUE FRANÇAISE

dans la province d'Ontario. Ce sera un document à conserver et que nos lecteurs ne devront pas manquer de lire attentivement.

NOTE DE LA DIRECTION

Nous accepterons avec plaisir les contributions littéraires que les amis de ce Magazine voudront bien nous faire parvenir pour publication.